

LE SOLEIL

www.cyberpresse.ca

QUÉBEC, LE MERCREDI 23 JANVIER 2002

Scène printanière au raid Ukatak



Trois membres d'une équipe française engagée dans le raid Ukatak, Thierry Gillet, Bruno Tazuet et Isabel Sigouin, ont profité d'un avant-goût du printemps, hier, pour progresser le long du fleuve Saint-Laurent à Petite-Rivière-Saint-François, dans Charlevoix. Détails en page S 10.

Le virage technologique de Québec plus accentué qu'on ne le croyait

Une nouvelle étude évalue à 22 000 le nombre d'emplois liés à ce secteur, soit déjà autant que dans les services financiers

ANNIE MORIN
AMorin@lesoleil.com

Il y aurait à Québec 450 entreprises et 22 000 emplois technologiques, selon les plus récents calculs de Réal Gauthier, un consultant de Montréal. C'est au moins une fois et demie les chiffres les plus optimistes jamais cités dans la région.

En débarquant ici, M. Gauthier a été surpris, même choqué, de constater que personne ne pouvait chiffrer la

nouvelle réalité technologique de la capitale.

Lui-même a réalisé plusieurs mandats dans la «techno région» de Québec, notamment pour la défunte Communauté urbaine de Québec (CUQ), la Cité de l'optique ainsi que les ministères des Finances et de l'Industrie et du Commerce, sans trop savoir ce qui se cachait en dessous du concept.

Pas moyen de savoir exactement combien d'entreprises de haute tech-

nologie ont été créées, année après année, des deux côtés du fleuve. Pour les emplois, il faut se fier aux enquêtes, très partielles, de Statistique Canada, seul pourvoyeur des données qui alimentent à la fois l'Institut de la statistique du Québec, Emploi Québec, la Commission de la capitale nationale...

M. Gauthier a donc pris le taureau par les cornes. Il s'est créé un fichier

Voir VIRAGE en A 2 >

L'orage gronde au PQ

Chevrette fulmine, Baril déprime et le lobbyisme fait tiquer les jeunes

GUY BENJAMIN ET MICHEL CORBEIL

GBenjamin@lesoleil.com MCorbeil@lesoleil.com

■ Choqués par les rumeurs de remaniement, le ministre Guy Chevrette s'en prend à la vice-présidente de son propre parti, Marie Malavoy, et son collègue Jacques Brassard se rebiffe. Déprimé par les attaques sur l'amitié qui l'unit à un lobbyiste, le ministre Gilles Baril songerait à abandonner son poste d'organisateur électoral. Et agacé par les échos sur les démarcheurs, le président des jeunes péquistes, Pascal Bérubé, souhaite une loi encadrant leurs activités.

C'est un Parti québécois agité par des tensions internes que le premier ministre, Bernard Landry, retrouve en mettant fin à ses vacances pour participer à la conférence des premiers ministres qui commence aujourd'hui à Vancouver.

Le remaniement ministériel, annoncé en décembre et qui ne se matérialisera qu'en février, est à la source des plus gros remous. La semaine dernière, M^{me} Malavoy a souhaité un «vrai» remaniement, comportant le départ de ministres et leur remplacement par de nouvelles figures.

De passage à Duchesnay, le ministre Chevrette a clairement fait savoir qu'il n'a pas apprécié ces propos. «Que ce soit la vice-présidente du parti, que ce soit n'importe qui sous le cou-



Gilles Baril

Voir ORAGE en A 2 >

■ Une loi sur le lobbying? Page A 6

Québec en lice pour accueillir le Forum social mondial

La Ville lorgne l'édition 2004 de cet événement qui attirera 40 000 personnes, cette année, à Porto Alegre

■ (PC-LE SOLEIL) — Le Forum social mondial, où plus de 40 000 participants réfléchiront à compter de la semaine prochaine à des solutions à la mondialisation néolibérale, pourrait bien dès 2004 se dérouler à Québec.

Le maire de la Ville, Jean-Paul L'Allier, a proposé en effet sa ville comme hôte de cet événement, a expliqué hier Marcela Escibano, du groupe Alternatives.

L'an prochain, le Forum, qui en sera à sa troisième année d'existence, pour-

rait se tenir en Inde. Il s'est déroulé l'an dernier et se déroulera encore cette année à Porto Alegre, au Brésil.

La nouvelle a été confirmée par le cabinet du maire L'Allier. «Vu le succès du Sommet des peuples tenu à Québec en avril dernier et compte tenu que les valeurs défendues par le Forum sont proches des nôtres, nous avons lancé l'invitation, le printemps dernier», a confirmé Luc Tremblay, porte-parole du maire L'Allier.

Le conseil d'administration du Forum s'est penché sur la proposition de Québec, à l'automne, ajoute-t-elle. Il semble acquis que l'événement de 2004 ait lieu dans l'hémisphère nord, mais on ignore

Québec
serait en
compétition
avec
l'Europe

re encore si ce sera en Europe ou en Amérique. Par ailleurs, M^{me} Tremblay et la conseillère du quartier Saint-Jean-Baptiste, Linda Cloutier, as-

sisteront à la réunion de Porto Alegre, au Forum des élus notamment, qui précédera le Forum social lui-même, et pour mousser la candidature de Québec.

Le premier Forum s'est tenu l'an dernier à Porto Alegre, capitale de l'État brésilien du Rio Grande do Sul. L'expé-

rience sera répétée cette année du 31 janvier au 5 février dans la même ville au Brésil, notamment parce que l'administration municipale y est dirigée par une coalition progressiste et socialiste.

«Le Forum, qui est en voie de devenir un événement annuel, vise à fournir des alternatives à l'ordre économique mondial actuel», a expliqué M^{me} Escibano. Il se tient aux mêmes dates que le Forum économique mondial, qui réunit annuellement depuis 20 ans les dirigeants politiques dans la station de ski de Davos (Suisse). Exceptionnellement, ce dernier aura lieu à New York cette année.

Une centaine de Québécois seront

parmi le groupe des participants du Forum de Porto Alegre.

On y retrouvera des représentants des centrales syndicales, comme Marc Laviolette (CSN) ou Monique Richard (CSQ), ou encore provenant de groupes sociaux comme la Fédération des femmes du Québec, des envoyés d'associations de coopération internationale, de groupes de défense des droits et des représentants des jeunes.

Une quinzaine de jeunes Québécois ont été choisis pour représenter la jeunesse du Québec, en coopération avec

Voir FORUM en A 2 >

■ Du Brésil à New York Page A14

NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC

Les infirmières joueront plus serré

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

Les infirmières ne s'y feront pas prendre une autre fois. L'affrontement avec le gouvernement de Lucien Bouchard au cours de l'été 1999 a laissé des traces. «Il n'est pas question, cette année, de se garrocher pour être les premières à déposer nos demandes à la partie patronale et à mettre notre tête sur le billot».

Pour la présidente de la Fédération des infirmières et des infirmiers du Québec, Jennie Skene, l'attitude de la FIIQ à l'approche des négociations pour le renouvellement des conven-

tions collectives dans le secteur public sera différente de celle retenue en 1998.

Six mois avant l'échéance du contrat de travail, la FIIQ s'était engagée, il y a trois ans, dans une démarche de négociation «raisonnée» avec le comité patronal de négociation du secteur de la santé et des services sociaux pour identifier les problématiques liées à l'organisation du travail et à la profession d'infirmière et pour essayer de trouver des solutions.

Cette stratégie avait tourné au vinaigre pour les infirmières. Devant

Voir INFIRMIÈRES en A 2 >



Jennie Skene

AUJOURD'HUI

Argent

10 000 emplois en forêt Jacques Brassard annonce des investissements de 254 millions d'ici 2006.
Page C 1

Actualités

Non aux commandites. Trudel demande à l'hôpital Saint-Sacrement de renoncer au don de 300 000 \$ d'Aventis Pharma.
Page B8

Le monde

Fusillade à Jérusalem. Le cycle de violence reprend de plus belle au Moyen-Orient
Page A 10

SOMMAIRE

Actualités	A 3	Économie	C 1
Agenda	B 4	Éditorial	A 14
Arts et vie	B 1	Le monde	A 10
Bourses	C 4	Petites annonces	S 15
Bridge	S 19	Québec / Canada	A 6
Capitale et régions	A 11	Sports	S 1
Décès	C 7	Statistiques	S 12
Diversissements	B 5	Télévision	B 2

LA MÉTÉO

Maximum 2, minimum -10
Pluie ou neige en après-midi. Détails page S 20

Accumulation de neige (à 13 h hier)
Ce mois-ci: 38,5 cm Lan dernier: 22,6 cm
Cet hiver: 97,3 cm L'hiver dernier: 122,8 cm

QUÉBEC,
106^e ANNÉE, N° 25
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES



65¢ PLUS TAXES 6 27657 00073 5

INFIRMIÈRES

Suite de la Une

l'impossibilité de faire bouger le gouvernement Bouchard, ces dernières avaient déclenché une grève générale illégale. Elles avaient été confrontées aux affres d'une loi spéciale ordonnant leur retour au travail sous peine de lourdes amendes. Avant de se soumettre à la loi-matras, la FIHQ avait défié l'autorité gouvernementale ce qui devait leur coûter un bras.

Alors, en cette année de négociations — les conventions collectives des infirmières et des quelque 400 000 autres employés du secteur public arriveront à échéance le 31 juin prochain — la FIHQ n'a surtout pas l'intention d'avoir recours à la négociation « raisonnée » et de jouer la carte du bon partenariat avec l'employeur.

« On a déjà averti la partie patronale que l'on allait s'en remettre, cette fois-ci, à la négociation dite traditionnelle, c'est-à-dire au dépôt de notre catalogue de demandes », a déclaré au SOLEIL, M^{me} Skene.

Pas question cette fois-ci de jouer la carte du partenariat

« Il n'est donc pas question que l'on arrive les premières au portillon pour se faire dire, par l'employeur, au terme de l'exercice d'attendre que les négociations avec les autres syndiqués du secteur public soient plus avancées avant de régler les problèmes identifiés à la table des négociations ».

La FIHQ n'est donc pas pressée d'amorcer les consultations auprès de ses 46 000 membres pour garnir son catalogue de revendications. Pour leur part, les autres organisations syndicales du secteur public mettront en branle les préparatifs des négociations dès le mois prochain. À la CSQ, une première ronde de consultation a même été tenue à la fin de l'automne dernier.

« Nous tiendrons un conseil fédéral en mars prochain et nous parlerons à cette occasion de la conjoncture actuelle au Québec et nous identifierons les grandes problématiques entourant nos conditions de travail ». Ce n'est que dans les semaines suivantes, a indiqué Jennie Skene, que les constats identifiés par les infirmières seront traduits en demandes formelles.

Par ailleurs, dans la consultation tenue l'automne dernier, les membres de la CSQ ont convenu que la constitution d'un nouveau front commun des organisations syndicales allait être nécessaire pour faire face au gouvernement et aux associations patronales. Lors de la dernière ronde de négociations, la stratégie du front commun CSN-CSQ-FTQ, notamment sur les moyens de pression, avait connu des ratés. De leur côté, les syndicats indépendants avaient été pratiquement laissés sur le carreau par les grandes centrales.

Jennie Skene a indiqué que des « discussions informelles » sont en cours entre les syndicats du secteur public, mais qu'il fallait attendre que chaque organisation établisse ses propres priorités de négociation et ses stratégies avant de convenir de la possibilité d'affronter en un seul bloc le gouvernement du Québec.

ORAGE

Suite de la Une

vert de l'anonymat, tout ce que je demande, c'est qu'il soit humain ».

Les bruits en coulisses laissent entendre que des vétérans pourraient être écartés du prochain cabinet de Bernard Landry ou, à tout le moins, perdre des pouvoirs. À ceux qui les colportent, Guy Chevette « ne demande qu'une chose: un petit peu de respect, s'il vous plaît. Ça fait quand même 25 ans de loyaux services que je donne au parti ».

Difficile retour de vacances pour Bernard Landry, qui sera à Vancouver aujourd'hui

Jacques Brassard, l'autre ministre qui affiche un quart de siècle d'expérience parlementaire, n'apprécie pas plus ce qui circule sur son compte. Samedi, il a fait savoir à un journaliste du *Quotidien* qu'il ne veut pas que la rumeur voulant que le prochain remaniement le dépouille de plusieurs fonctions qu'il exerce au gouvernement. Le député-ministre de Lac-Saint-Jean a soutenu que son avenir politique dépendra de ce qu'on lui offrira.

Hier, M. Chevette a souligné que seul le premier ministre décide de la composition d'un cabinet. Il n'a pas caché qu'il a hâte que la suspension soit finie. Il aimerait entendre « on tient à toi ou on aimerait que tu fasses ça... ».

Au moment où les mécontents se font entendre, les explications sur la controverse entourant Gilles Baril se font attendre. Pour l'instant, les membres de l'entourage du premier ministre ont décidé de ne pas commenter le fait que le ministre Baril prenne des vacances au Mexique en compagnie d'André Desroches, un ami personnel, mais aussi un démarcheur professionnel. Ni Gilles Baril ni Bernard Landry ont dé-

cidé d'écourter leur période de congé, question de ne pas accréditer l'idée que l'affaire puisse receler des rejets de scandale.

Par contre, le député-ministre de Berthier serait toujours sonné par les allégations. Un membre de son entourage a fait savoir « qu'il est possible que M. Baril remette en question sa responsabilité d'organisateur » politique personnel du premier ministre.

Selon cette source, « c'est le manque de solidarité de ses collègues », et non pas la publication des articles, qui est responsable de cette réflexion. En début de soirée, Gilles Baril a fait savoir au SOLEIL qu'il n'aurait aucun commentaire avant la semaine prochaine.

Le débat surgit à trois semaines du conseil national qui réunira les militants du Parti québécois. Le président des jeunes péquistes, Pascal Bérubé, s'est dit confiant que cela ne viendra pas perturber les travaux des délégués.

Prudent, il a refusé de se prononcer sur le dossier avant d'avoir entendu les explications du ministre Baril. L'âge jeunesse ne déposera pas de résolutions d'urgence pour en discuter.

Cependant, le problème soulevé rejoint les préoccupations de M. Bérubé. « Je crois que nous avons besoin d'une législation qui pose des balises claires (pour encadrer les activités des lobbyistes). Le premier ministre devrait donner un signal clair ».

Le leader des jeunes péquistes a profité de l'occasion pour lancer une attaque contre ses adversaires libéraux. Il a rappelé qu'en juin 2000, LE SOLEIL a rapporté que Jean Charest avait été mis dans l'embaras: un lobby issu du monde de la construction avait payé billet d'avion et séjour à l'hôtel au chef libéral pour qu'il prononce un discours aux Mexique. « Que les libéraux ne viennent pas jouer les vierges offensées », a mis en garde Pascal Bérubé.

C'ÉTAIT HIER

1989 — Séisme au Tadjikistan, en URSS: 250 morts.

1987 — Une tempête de neige frappe tout le Québec: on enregistre des chutes de 30 à 40 centimètres de neige.

1986 — Affrontements entre ethnies rivales au Natal (Afrique du Sud): une trentaine de morts, 40 blessés. — Incendie dans un hôtel de New Delhi: 38 morts.

1984 — Au moins 60 morts au Maroc dans des émeutes consécutives à l'annonce de prochaines hausses de prix alimentaires, que le roi Hassan II est amené à reporter.

1983 — Un satellite soviétique à pile nucléaire plonge dans l'atmosphère et se désintègre au-dessus de l'océan Indien.

1974 — Un incendie majeur éclate dans le métro de Montréal entre les stations Rosemont et Laurier.

1964 — L'Indonésie et la Malaisie acceptent un cessez-le-feu dans leur guerre non déclarée.

1960 — Ouverture du boulevard Métropolitain à Montréal.

1959 — La skieuse canadienne Anne Heggvit gagne le slalom international de Saint-Moritz, en Suisse.

1945 — Le romancier Claude-Henri Grignon est élu maire de Sainte-Adèle.

FORUM

Suite de la Une

l'Office Québec-Amérique pour la jeunesse. Pour économiser sur les coûts d'hébergement, ces jeunes camperont pendant le Forum avec des milliers d'autres dans un parc municipal.

Par ailleurs, cet immense happening réunira au Brésil la semaine prochaine des ministres de gouvernements (la ministre québécoise des Relations internationales Louise Beaudoin y sera), des gagnants du prix Nobel de la Paix et plus de 1000 journalistes.

Le programme prévoit quelque 800 ateliers thématiques et pour la première fois, d'importantes délégations y sont attendues provenant de pays d'Afrique et de l'Asie.

Dorval Brunelle, professeur à l'UQAM et porte-parole du Groupe de recherche sur l'intégration continentale, a souligné pour sa part les dangers de la Zone de libre-échange des Amériques telle que veulent la créer les dirigeants politiques des Amériques.

Les conséquences de la ZLEA seront largement débattues à Porto Alegre. M. Brunelle a comparé le néolibéralisme qui sous-tend la ZLEA à « une talibisation des Amériques », qui aura des effets désastreux pour les citoyens des pays les plus défavorisés.

VIRAGE

Suite de la Une

informatique dans lequel il a inscrit, un à un, les noms des entreprises high-tech de la région de Québec. En demandant ici la liste des occupants du Parc technologique du Québec métropolitain, là, celle des protégés du ministère de l'Industrie et du Commerce et de la Commission de la capitale nationale (CCN), là encore, les contacts de la Société de promotion économique du Québec métropolitain (SPEQM). Et ainsi de suite.

Le fichier — toujours ouvert — contient maintenant 450 noms. Et dire que le site Internet Québec-métro.com, qui se veut une porte d'entrée virtuelle sur la capitale, parle de 250 entreprises de haute technologie! Pour les emplois, M. Gauthier a adopté une méthode différente. Il s'est assis autour d'une table avec des représentants de tous les secteurs technologiques importants de la région. Chacun leur tour, ils ont estimé le nombre d'emplois dans leur champ d'activité.

« Par expérience, je sais que ça nous amène à 10 ou 15% près de la réalité », affirme le consultant.

Selon cette estimation, donc, environ 22 000 personnes doivent leur emploi à la haute technologie dans la région de Québec.

Sont inclus là-dedans les chercheurs, les professeurs d'université et les étudiants gradués ainsi que tous les employés des entreprises technologiques, du pdg à la secrétaire.

Vingt-deux mille personnes, c'est autant que le secteur des services financiers, historiquement fort dans la capitale en raison de la présence de grosses compagnies d'assurance.

Et bientôt plus que la fonction publique québécoise, prédit M. Gauthier, un brin frondeur. D'ici cinq ans, il y aura plus d'emplois technologiques que gouvernementaux dans la capitale.

Il base son affirmation sur un taux de croissance anticipé de l'emploi technologique de 10% par année. Ce qui porterait tout naturellement les 22 000 emplois technologiques de l'an 2000 à 38 974 en 2006. C'est effectivement plus que les 35 000 emplois relevant du gouvernement du Québec qui sont, eux, peu susceptibles de se multiplier.

M. Gauthier dit de ce taux de croissance qu'il est « conservateur », compte tenu des taux enregistrés dans la seule industrie des technolo-

EMPLOIS TECHNOLOGIQUES DANS LA RÉGION DE QUÉBEC

Secteurs	Nombre d'emplois
Biotechnologies	5000
Équipements électroniques	900
Géomatique	800
Informatique	5500
Multimédia et Internet	1500
Optique photonique	2000
Télécommunications (services)	4000
Autres	2000

Source: Réal Gauthier, Concept et Forme. INFOGRAPHIE LE SOLEIL

gies de l'information et des télécommunications (TIC) dans les années 90. Un statisticien a plutôt fait valoir au SOLEIL que « dépendant du moment de la reprise économique, c'est optimiste, mais pas impossible ».

James Donovan, président de la Société de promotion économique du Québec métropolitain (SPEQM), est un peu du même avis, mais il se dit « prêt à faire un acte de foi ». Celui-ci se réjouit par ailleurs que les calculs de Réal Gauthier confirment la « masse critique » d'emplois technologiques dont tout le monde rêve à Québec. « Quand on a commencé à jouer avec les chiffres, j'étais à la fois inquiet et confiant », admet-il.

PERCEPTIONS FAUSSÉES

Réal Gauthier est convaincu que la région de Québec doit valider ses estimations, accumuler des statistiques fiables, si elle veut prendre le contrôle de son développement économique. Il y a bien eu le projet d'observatoire technologique du Groupe pour l'avancement technologique et industriel de Québec et Chaudière-Appalaches (GATI), mais les appuis financiers ne sont pas venus.

Et de toute façon, il est trop tôt pour juger de sa pertinence, croit M. Gauthier. « Je refuse de regarder les structures avant d'avoir vu le plan d'affaires », dit-il en faisant référence à la réorganisation économique qui s'amorce dans la région.

L'homme craint cependant que le manque d'informations quantitatives ne brouille les pistes des décideurs politiques et économiques.

Dans une étude comparant les stratégies d'innovation de Québec, Montréal et Ottawa, il en était arrivé à la conclusion que Québec avait en main tous les bons outils pour assurer son développement. Seulement, elle ne savait pas quoi en faire. « Il ne faut pas bulldozer des organismes dont on a vraiment besoin sous prétexte qu'ils ne fonctionnent pas assez bien », met-il en garde.

L'émission des permis sera resserrée

Le ministre des Transports, Guy Chevette, se dit ouvert à apporter des modifications au projet de loi 67 qui restreint l'accès au permis de conduire pour les immigrants. Rappelant que la loi n'en est qu'à l'étape d'un projet déposé à l'Assemblée nationale, M. Chevette a affirmé que « les amendements jugés utiles » pourront être apportés. Il réfléchit notamment à la possibilité d'introduire une méca-

nique faisant appel aux technologies de l'information qui assouplirait les règles proposées. « On cherche à simplifier la formule, ce qui ne veut pas dire, d'autre part, ne pas vérifier la véracité des faits », a affirmé Guy Chevette. La Société d'assurance automobile du Québec souhaite par ce changement législatif mettre un terme au trafic de faux permis de conduire étrangers. (PC)

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Carrières et professions	686-3270
Petites annonces	844-4444
Promotion	686-3342
Publicité détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.cyberpresse.ca

925, chemin Saint-Louis, Québec
Adresse postale: C.P. 1547, Succ.
Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est publié et édité par LE SOLEIL, une division de 3834310 Canada inc., membre de Gesca Inc. LE SOLEIL est imprimé au 5000, rue Hugues-Rand, à Québec, par Imprimerie Canada, une division de 3834301 Canada inc. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

loto-québec résultats	
Tirage du 2002-01-22	Tirage du 2002-01-22
01 04 09 10 23	127 5508
25 26 27 35 36	
37 38 41 45 53	
57 58 62 69 70	
NUMÉRO	965743

Le jeu doit rester un jeu
Les résultats sont publiés dans le journal le jour même du tirage.
En cas de doute, consultez le site internet de loto-québec ou appelez le 1-800-363-7634.

Pohénégamook ça s'dit pas, ça s'vit!

Forfaits 4 saisons

Forfait Affaires
Groupe de 10 à 160 personnes
95\$/Pers./occ. double + taxes
105\$/Pers./occ. simple + taxes
INCLUANT : Hébergement une nuit
Trois repas et deux pauses-café
Salle de réunion
Matériel: télé, vidéo, rétro...
Activités encadrées selon la saison
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)
Soins de santé et bar (\$)

Forfait Scolaire
Tarifs pour 15 personnes minimum
55\$/Primaire/pers. + taxes
58\$/Secondaire/pers. + taxes
65\$/Collégial/universitaire/pers. + taxes
INCLUANT : Hébergement une nuit
Trois repas et collation en soirée
Activités encadrées selon la saison
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

Forfait Clubs sociaux / associations / regroupements
Tarifs pour 20 personnes minimum
84\$/Pers./occ. double + taxes
94\$/Pers./occ. simple + taxes
INCLUANT : Hébergement une nuit
Trois repas
Activités encadrées en a.m., en p.m. et en soirée selon la saison
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

Forfaits hors saisons

En vacation: En tout temps, du 4 janvier au 17 mars 2002 (sauf relâche scolaire et Saint-Valentin)
Les fins de semaine, du 17 mai au 16 juin 2002 et du 4 septembre au 13 octobre 2002 (sauf Action de Grâce).

1 Forfait Plein Air
145\$/Pers./occ. double + taxes
165\$/Pers./occ. simple + taxes
INCLUANT : Hébergement deux nuits, cinq repas
Activités autonomes
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

3 Forfait Détente
Forfait deux soirs (valeur 60\$)
205\$/Pers./occ. double + taxes
225\$/Pers./occ. simple + taxes
4 Forfait Relaxation
Forfait quatre soirs (valeur 157\$)
302\$/Pers./occ. double + taxes
322\$/Pers./occ. simple + taxes
Ces deux forfaits incluent : Hébergement deux nuits
Cinq repas
Activités autonomes
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

5 Forfait Famille
265\$/2 adultes / 2 enfants + taxes
215\$/enfant supplémentaire + taxes
INCLUANT : Hébergement deux nuits
Maisonnette avec cuisinette, literie et serviettes fournies
Activités autonomes
Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.)
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

2 Forfait Étape sympathique
595\$/Pers./occ. double + taxes
855\$/Pers./occ. simple + taxes
Arrivée en auto, en vélo, en moto, en VTT, en motoneige ou à pied...
INCLUANT : Hébergement une nuit
Un souper, un coucher, un déjeuner
Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)

6 Forfait Motoneige
Pour 10 personnes minimum
Sur demande et pour des groupes seulement, incluant la location

1-800-463-1364
www.pohenegamook.com
Pohénégamook Saint-Pierre • 1723, chemin Sainte-Pétronille, Québec, Q.C. G1L 1G1 • Tél.: 418-554-0457 • Fax: 418-554-0515

GÉNÉRATIONS en ACTION!

5, 6 et 7 février
CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

Le plus grand rassemblement multiréseaux du milieu de l'entrepreneuriat

Pour la relève en affaires
FORMATION - CONSEILS D'EXPERTS - RÉSEAUTAGE

Au menu :
• RÉUSSIR EN AFFAIRES, conférence de Nicole Côté
• CONQUÉRIR LES SOMMETS, conférence de François-Guy Thivierge
• Ateliers : VOS COMPÉTENCES EN GESTION, LE FACTEUR N° 1 DE VOTRE RÉUSSITE par des auteurs réputés de la collection *Entreprendre*
• Rencontres avec de jeunes leaders visionnaires

FONDATION DE l'entrepreneuriat

Pour information et inscription :
418.646.1994
Programation complète au
www.entrepreneurship.qc.ca

Partenaires majeurs :

Canada Québec
Une collaboration de : LE SOLEIL

MENTORAT 2002

EN PERMANENCE à MENTORAT 2002

- Le Salon Relève Investissement Québec
80 exposants de tous les secteurs et de toutes les régions
- Place des auteurs
25 auteurs présents, 8 nouveaux best-sellers
- La Bourse réseautage de la relève
Une innovation... pour faire des affaires sur place
- 80 nouvelles personnes ressources
Leaders, experts et praticiens novateurs, à connaître et à rencontrer

Autres partenaires : Fonds Jeunesse Québec, Canada

ACTUALITÉS



SUBVENTIONS DES COMPAGNIES PHARMACEUTIQUES AUX HÔPITAUX

Feu rouge du ministère

L'hôpital du Saint-Sacrement doit annuler son entente avec Aventis Pharma et le CHUL devra en faire autant avec Bayer

LOUISE LEMIEUX
LLeimieux@lesoleil.com

■ Le ministère de la Santé et des Services sociaux a demandé à l'hôpital du Saint-Sacrement d'annuler l'entente prise entre la clinique d'anticoagulation et la pharmacie Aventis Pharma.

Un autre programme, du CHUL celui-là, subventionné par la compagnie Bayer, subira sans doute le même sort, prédit Renée-Claude Boivin, l'attachée de presse du ministère de la Santé, Rémy Trudel. Ce programme, appelé « les copains Bayer » encourage les enfants diabétiques à choisir des collations appropriées et à prendre eux-mêmes leur taux de glycémie.

Le ministère demande en outre à chaque régie régionale de la santé de procéder à un inventaire complet de ce type d'entente avec des compagnies pharmaceutiques.

Le ministère de la Santé compensera-t-il les dollars perdus par les hôpitaux qui mettront fin à des ententes jugées illégales? « Non. L'hôpital doit donner les services à la population en prenant l'argent dans son budget de fonctionnement », répond Renée-Claude Boivin.

La loi autorise les hôpitaux à recevoir des dons, à la condition que cela n'engendre pas de dépenses supplémentaires pour l'établissement. Une autorisation de la régie régionale de la santé est aussi nécessaire.

Dans son édition du 19 octobre, LE SOLEIL publiait à la « une », une nouvelle expliquant que la clinique d'anticoagulation de l'hôpital du Saint-

Sacrement devait sa survie à un don de 100 000 \$ par année durant trois ans de la compagnie pharmaceutique Aventis Pharma. Ce don de 300 000 \$ servait principalement à payer le salaire d'un pharmacien supplémentaire, la clinique ayant gagné en popularité depuis sa création en 1996.

Devant le refus de la direction du CHA — alors en déficit important — d'accorder le budget nécessaire pour payer un

pharmacien supplémentaire, le chef pharmacien s'était tourné vers la compagnie Aventis.

Dans cette clinique de l'hôpital du Saint-Sacrement, les pharmaciennes à qui les cardiologues ont délégué l'acte professionnel nécessaire ajustent elles-mêmes la médication des patients, sous réception du test sanguin. Cette façon de faire est plus rapide et plus économique, évite une visite chez le cardiologue et raccourcit l'hospitalisation pour ces patients souffrant d'un problème de coagulation sanguine.

En échange, la compagnie Aventis se contentait d'une plaque à l'entrée de la clinique.

Cette nouvelle a créé tout un émoi, tant à l'Assemblée nationale qu'à l'Ordre des pharmaciens, les députés craignant le conflit d'intérêts, les pharmaciens s'inquiétant de l'indépendance professionnelle d'un membre payé par une compagnie pharmaceutique.

CONFLIT D'INTÉRÊTS

Après avoir effectué une recherche sur la légalité de ce don, le ministère de la Santé et des Services sociaux a demandé au CHA (centre hospitalier universitaire affilié, dont fait partie l'hôpital du Saint-Sacrement) de mettre un terme à l'entente.

«... Afin d'assurer non seulement l'absence de conflit d'intérêts, mais aussi l'absence d'apparence de conflit d'intérêts, je vous demande de mettre un terme à l'entente intervenue avec la compagnie Aventis Pharma », écrit le sous-ministre Pierre Gabrielle à Mario Larivière, qui était alors tuteur de l'hôpital. La lettre a été envoyée le 3 décembre.

Le même jour, le sous-ministre envoyait une autre missive aux directeurs de chaque régie régionale de la santé, leur demandant, « dans les meilleurs délais, de procéder à un inventaire complet de ce type d'entente, d'en vérifier la conformité et le cas échéant, de régulariser les situations qui doivent l'être, soit en modifiant ces ententes ou en y mettant un terme ».

Dans sa lettre le sous-ministre Gabrielle laisse entendre que « certaines compagnies procurent à des professionnels de la santé des avantages liés à l'utilisation de leurs produits... ». Et de cela aussi le sous-ministre demande à être informé.

À la Régie régionale de Québec, on s'apprêtait justement, hier, à écrire à chaque hôpital, afin d'entreprendre le recensement des différentes ententes existantes avec les compagnies pharmaceutiques.



Le pilote Michel Pouliot croit qu'il est presque impossible de retrouver les deux jeunes pilotes en vie.

AVION DISPARU EN GASPÉSIE

Les chances de retrouver les deux occupants diminuent

NAOMIE BRIAND

Collaboration spéciale

GASPÉ — L'avion porté disparu depuis dimanche après son décollage de l'aéroport de Gaspé n'a toujours pas été retrouvé, malgré les efforts déployés par le département Recherche et Sauvetage des Forces armées canadiennes. Un pilote expérimenté de Gaspé, Michel Pouliot, croit qu'il est théoriquement impossible de retrouver sains et saufs les deux occupants du monomoteur.

« Il y a tellement de choses qui ont pu arriver (après leur décollage de Gaspé) », affirme Michel Pouliot, un Gaspésien qui a obtenu sa licence de pilote en 1947. Même si la Sûreté du Québec maintenait hier que l'espoir était toujours permis, M. Pouliot doute que les Forces armées ne retrouvent les passagers du Piper Cherokee (un jeune homme de 19 ans et une jeune femme de 26 ans) en vie. « À la température qu'il faisait, avec les conditions de neige et de froid, la nuit en plus, c'est très difficile de penser qu'on puisse les sauver, à moins qu'elles (les deux personnes portées disparues) aient trouvé un abri dans le bois. »

Pour avoir longtemps survolé la Gaspésie, M. Pouliot qualifie le corridor comme une région aérienne très difficile. « Vous êtes entouré de montagnes et de la mer d'un côté. Pour les montagnes, d'un point de vue aviation, il faut avoir de l'altitude. Par contre la mer, à l'occasion, cause même en hiver une espèce de brouillard, donc c'est un handicap sérieux. En partant de Gaspé surtout, on tombe dans un noir profond, la transition est très difficile à faire pour l'œil. »

Quant à la radio balise qui ne s'est jamais déclenchée, M. Pouliot explique qu'il y a deux façons de la mettre en marche : manuellement, ou automatiquement, dû à un choc. « Si le choc n'a pas été assez grand, la balise n'est pas partie. La radio balise aurait donné la position exacte de l'avion, et ils (les secours) l'auraient trouvé tout de suite. »

LES RECHERCHES

Le Centre de recherche et sauvetage des Forces armées canadiennes n'en poursuit pas moins ses efforts pour retracer le Piper Cherokee appartenant à Air Tuteurs, de Saint-Hubert. Tout le territoire compris entre Gaspé et Québec avait été survolé hier, sans succès. Les opérations se poursuivaient cette nuit (une première en trois jours) avec les appareils de type Hercule. Les hélicoptères Labrador et Griffon seront de retour ce matin, de même que trois appareils de la société Sérabec, une société volontaire de recherche et sauvetage.

Le monomoteur recherché a quitté pour une première fois l'aéroport de Gaspé dimanche vers 11 h et serait rentré à destination en raison du mauvais temps. Vers 16 h 30, les deux pilotes, un jeune homme de 19 ans et une jeune fille de 26 ans, ont choisi de reprendre les airs. Le contact radio avec l'aéroport de Gaspé a été perdu peu de temps après leur décollage, soit environ une vingtaine de minutes. Les deux jeunes pilotes devaient se rendre à Québec pour 19 h 30, y faire une petite escale, puis retourner à Saint-Hubert, sur la rive sud de Montréal.

De l'avis de Michel Pouliot, les deux jeunes n'auraient jamais dû décoller de Gaspé une fois la nuit arrivée, surtout en vol à vue.



L'ourse abattue plus tard, à la suite d'une importante battue, n'était pas l'animal qui avait tué la jeune athlète canadienne de 23 ans.

MORT DE LA BIATHLÈTE MARY BETH MILLER

Le coroner relativise la psychose engendrée par les ours noirs

CLAUDE VAILLANCOURT
Le Soleil

Le coroner Yvan Turmel a respecté sa promesse: il avait prédit un rapport d'enquête qui dramatiserait la psychose engendrée par la mort de la biathlète Mary Beth Miller, tuée par un ours, au centre d'entraînement Myriam-Bédard, à Valcartier, et c'est ce qu'il a fait.

« Que nous soyons amateurs de la nature, conservateurs, campeurs, cyclistes, chasseurs, observateurs, pêcheurs, randonneurs, trappeurs, kayakistes ou canotiers, travailleurs forestiers, on note que notre forêt québécoise est diversifiée et extraordinaire, un patrimoine à conserver et à entretenir », écrit-il dans le rapport qu'il vient de déposer. « Avec l'avènement des loisirs de plein air et l'ouverture de nos parcs et forêts, de plus en plus d'adeptes circulent maintenant dans les sentiers, lacs et rivières, et, par le fait même, côtoient les animaux qui y habitent et nous devons nous souvenir que nos boisés sont la résidence, entre autres, des ours noirs. »

Le coroner s'empresse illico de préciser que seulement deux décès sont attribuables à des attaques d'ours noirs, soit en 1983 et, dans le cas de Mary Beth Miller, en juillet 2000, alors que la population recensée est de 60 000 ours.

Au moment de son enquête, le coroner Turmel avait mentionné qu'il allait « prouver que l'animal le plus dangereux en forêt, c'est un bipède. »

À propos, le docteur Turmel vient d'en surprendre plusieurs en concluant, à la suite de tests d'ADN, que l'ourse abattue plus tard, à la suite d'une importante battue, n'était pas l'animal qui avait tué la jeune femme de 23 ans.

« L'expertise ADN a démontré que madame Miller avait effectivement été attaquée par un ours noir, mais que l'animal femelle retrouvé quelques jours plus tard, et qui semblait correspondre aux traces laissées, et euthanasié pour expertise ne correspondait pas à l'agresseur. Il est vrai que la majorité des attaques d'ours, selon les experts, proviennent généralement des mâles. » Or, mentionne le docteur Turmel, cela est plus rare chez les femelles parce que ces dernières, voulant protéger leur progéniture, effectuent des attaques simulées afin de nous éloigner de leur encadrement.

Le coroner Turmel a fait appel à des experts américains et canadiens des Rocheuses.

« Suite à ce malheureux événement et à sa médiatisation, une psychose s'est installée au Québec concernant les rencontres d'ours noirs, note le coroner. Il nous faut toutefois retenir que, dans notre province, il existe d'autres espèces qui sont responsables de beaucoup plus de dommages que l'ours noir. Par exemple, la guêpe est au premier rang avec les chocs anaphylactiques, la réaction respiratoire et les dermatites qu'elle engendre. Les rencontres automobile-chevreuil et orignal occasionnent, à chaque année, des accidents mortels et des blessés graves sur nos routes du Québec. »

Le Dr Turmel, qui conclut en une mort accidentelle, recommande cependant aux gestionnaires de la base de Valcartier et du centre d'entraînement l'élaboration d'un plan de gestion et de contrôle de la population d'ours noirs tout comme la rédaction de consignes formelles d'entraînement. Une bonbonne de « chasse-ours » devrait être aussi remise aux athlètes qui s'entraînent.

Et à tous les médias du Québec, le coroner Turmel recommande la diffusion ou la publication d'un dépliant sur des consignes de sécurité où l'on apprend que « vivre en sécurité avec l'ours noir, c'est aussi une question de responsabilité. »



Mary Beth Miller

HAUSSE DES LOYERS

Pas plus de 3%

La Régie du logement donne son avis

MARC LESTAGE

MLeitage@lesoleil.com

La Régie du logement ne voit pas pourquoi le prix des loyers augmenterait de plus de 3 %, ce qui est bien en deçà des prévisions de hausses déjà formulées par les associations de propriétaires, au cours des dernières semaines.

Tout en reconnaissant que le coût du chauffage au gaz naturel a fait un bond de 13 %, la Régie du logement constate que la plupart des autres frais n'ont pas progressé pour la peine au cours de la dernière année. Le prix de l'électricité est resté le même. Le coût du mazout a baissé de 3,5 % et les frais d'entretien augmentent au rythme de l'inflation, soit 2,7 %, constate la Régie.

Compte tenu de ces facteurs, l'organisme a publié hier un avis dans lequel il soumet que la hausse qui s'appliquera à compter d'avril devrait être limitée à 1,2 % pour les logements chauffés à l'électricité, à 2,9 % dans le cas du chauffage au gaz naturel et d'à peine 0,2 % pour les logements chauffés au mazout.

La Régie rappelle aux locataires qu'ils ont un mois pour répondre à leur propriétaire dans le cas d'un renouvellement de bail. L'avis de l'organisme précise aussi que chaque cas est différent et que la hausse pourrait être supérieure si l'on tient compte des coûts de l'assurance ou lorsque des réparations majeures ont été effectuées.

En ce qui concerne l'assurance, il incombe au propriétaire de faire la preuve que les primes ont augmenté. Dans le cas des améliorations apportées à la bâtisse, la hausse mensuelle devrait être d'environ 4 \$ par 1000 \$ d'investissement. Donc, selon la Régie, si vous payez déjà 500 \$ de logement par mois et que le proprio applique la hausse suggérée de 2,9 % votre loyer augmentera de 14,50 \$. Si, en plus, il a effectué 1000 \$ de rénovation la hausse passera à 19 \$ « en arrondissant les chiffres ».

LES LOCATAIRES

François Saillant du Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) était heureux de constater que ces hausses « sont beaucoup moins fortes que celles que les associations de propriétaires ont brandies au cours des dernières semaines ». FRAPRU invitait hier les locataires à « dire non aux augmentations ».

Selon Saillant, les hausses des dernières années qui ont fait grimper le prix d'un logement de trois chambres de 5,5 %, l'an dernier dans la région de Québec, sont bien suffisantes. « Les gens ne sont plus capables de payer davantage, constate le FRAPRU. Le revenu des locataires a diminué de 27,7 % en dollars constants, depuis 20 ans, alors que le prix des loyers a augmenté lui de 13 % », dénonce l'organisme. Environ 24 000 familles dans la région de Québec consacrent plus de la moitié de leurs revenus au logement, dit FRAPRU.

LES PROPRIÉTAIRES

Le directeur général de la CORPIQ, Michel Rivest estime que « la Régie a vu juste en précisant que son évaluation est partielle et que les hausses peuvent étre parfois de plus de 3 % si on tient compte des travaux effectués et de la hausse des primes d'assurance ». Selon l'Association des propriétaires du Québec (APQ), la méthode d'évaluation de la Régie « risque de paralyser le marché de l'immobilier à long terme en refusant d'accorder plus de 5 % de hausse pour les travaux majeurs de rénovation. Ce taux représente à peine 1 % de plus que le meilleur taux de financement que l'on peut obtenir des banques. Cela n'encourage pas les propriétaires à investir pour rénover », estime Martin Messier, le président de l'APQ.

À peine libéré, le prédateur sexuel Éric Daudelin retourne en taule

ÉLISABETH FLEURY
ET ISABELLE MATHIEU
EFleury@lesoleil.com
IMathieu@lesoleil.com

Un prédateur sexuel tout frais sorti du pénitencier de Port-Cartier, Éric Daudelin, a été arrêté de nouveau à Montréal et condamné hier à 15 mois de prison pour avoir brisé une condition de sa remise en liberté.

Le Montréalais de 28 ans, qui a violé et séquestré une jeune femme de 18 ans à Laval, en 1995, a recouvré jeudi sa liberté après avoir purgé cinq ans ferme au pénitencier de Port-Cartier.

Sur l'avis des Services correctionnels du Canada, un enquêteur de la Sûreté du Québec avait demandé à ce que la libération du colosse de 1,78 m et 100 kg, soit strictement encadrée. La police a entrepris cette démarche, car elle considérait que Daudelin était toujours un risque pour la société et qu'il pourrait infliger des sévices graves à de futures victimes.

Selon des informations obtenues par LE SOLEIL, un rapport rédigé par des psychiatres pour le compte de la Commission des libérations conditionnelles présentait Daudelin comme un individu à très haut risque de récidive (97%). D'après ces spécialistes, s'il avait été remis en liberté avant terme, Daudelin aurait commis des délits de nature sexuelle dans les 24 à 48 heures suivant sa libération.

Toujours selon ce qu'il a été possible d'apprendre, Daudelin n'était pas gardé au même endroit que les autres au pénitencier de Port-Cartier parce qu'il était considéré comme un individu dangereux pour ses codétenus et pour le personnel féminin.

Sa feuille de route est éloquent. En 1995, Daudelin a enlevé, séquestré et violé une jeune femme de 18 ans à Laval sous la menace d'un tournevis. Pour tenter d'éviter les assauts de son agresseur, la victime a prétendu être atteinte du sida. Tentative désespérée, car Daudelin a simplement pris soin d'enfiler un préservatif avant de s'acharner sur elle. Galant, l'agresseur a ensuite reconduit sa victime chez elle et poussé l'affront jusqu'à lui demander son nom et son numéro de téléphone.

En 1994, à Montréal, Daudelin avait été condamné à 18 mois de prison pour l'agression sexuelle d'une adolescente de 17 ans qu'il avait suivie dans l'autobus. Il venait d'être libéré lorsqu'il a récidivé à Laval, en juillet 1995.

Daudelin n'a jamais voulu faire de thérapie et il a même avoué qu'il craignait de tuer une prochaine victime.

Pour tous ces motifs, la Commission nationale des libérations conditionnelles lui avait refusé sa libération avant terme le 1^{er} mars 2000 et une deuxième fois le 5 février 2001.

Daudelin a pu retrouver sa liberté le 17 janvier avec l'obligation de respecter pas moins de 13 conditions imposées par un juge. Éric Daudelin ne devait pas utiliser les autobus faisant partie d'un réseau de transport en commun entre 20 h et 6 h et ne devait pas se trouver seul en présence de personnes mineures. Il devait aussi respecter un couvre-feu et s'abstenir de posséder ou consommer toute boisson alcoolique.



Éric Daudelin

FILATURE

Dès sa descente d'autobus jeudi, deux enquêteurs de la division des agressions sexuelles du Service de police de la Ville de Montréal se sont mis sur les talons de Daudelin. « On n'allait pas attendre qu'il fasse une autre offense », affirme le commandant Pier-

re Leduc.

L'officier explique qu'afin de protéger la population, il se devait d'assurer un « suivi » et un « encadrement » de l'individu.

Les policiers n'ont pas eu à patienter longtemps. Dès samedi, ils ont surpris Éric Daudelin qui marchait avec une caisse de bière à la main alors que cela lui était interdit.

Il a été arrêté et a plaidé coupable hier à l'accusation de bris d'ordonnance. Le récidiviste a pris le chemin de la prison pour purger une sentence de 15 mois.

Le Service de police de la Ville de Montréal étudie présentement la possibilité de demander à ce que Daudelin soit déclaré délinquant dangereux ou délinquant à contrôler afin qu'il ait des comptes à rendre à sa sortie de prison. Une telle ordonnance risque d'être difficile à obtenir, car la dernière infraction reprochée à l'individu en est une de simple bris d'ordonnance.

AGRESSION SEXUELLE

Action Justice demande la publication de la photo du policier accusé

MONTRÉAL (PC) — La photo du policier André Vohl, du Service de police de la Ville de Montréal, accusé d'avoir agressé sexuellement une femme de 21 ans, devrait être rendue publique, estime le porte-parole du Mouvement Action Justice (MAJ).

Le policier Vohl, âgé de 40 ans et à l'emploi du SPVM depuis 15 ans, a été accusé d'avoir agressé sexuellement une jeune femme rencontrée dans l'exercice de ses fonctions, aux petites heures du matin le 21 septembre 2001, alors qu'il était superviseur au poste 22, dans le Centre-Sud de Montréal.

Dès que la plainte a été portée par la jeune femme, le policier a été suspendu sans solde. Des policiers des affaires internes ont mené une enquête. Les accusations viennent d'être autorisées et la comparution a été fixée au 18 mars.

« On sait qu'il y a beaucoup d'abus commis sur

les prostituées. Ce n'est pas facile pour elles d'aller porter plainte. C'est pertinent et c'est dans l'intérêt judiciaire et public de rendre publique la photo du policier au cas où il aurait agressé d'autres femmes qui trouveraient le courage de porter plainte », a soutenu Yves Manseau du MAJ, au cours d'une entrevue téléphonique.

« La publication de la photo devient pertinente surtout quand il s'agit d'une personne forte, puissante, une figure d'autorité », a ajouté M. Manseau, qui souhaite qu'un débat se fasse à ce sujet.

Pour l'heure, il considère que de rendre publique la photo d'un gars reconnu pour pédophilie, par exemple, comporterait des avantages. « Non pas sur tous les poteaux de téléphone, mais à la télé et dans les journaux, au moment où il est accusé. »

L'ex-général Dallaire honoré



L'ex-général Roméo Dallaire a reçu, hier, le Aegis Award du Centre de l'Holocauste britannique Beth Shalom. Maintenant à la retraite, M. Dallaire reçoit ainsi l'attention qui lui avait fait défaut lorsqu'il avait tenté d'empêcher le génocide de 800 000 personnes au Rwanda en 1994. Mais pour M. Dallaire, qui était commandant des forces des Nations unies dans ce pays d'Afrique au cours des événements tragiques, le fait de recevoir ce prix suscite chez lui un sentiment mitigé puisqu'il a échoué dans sa mission d'éviter le bain de sang. « Je suis un peu mêlé dans mes émotions, a-t-il déclaré en conférence de presse. Nous n'avons pas réussi à mener notre mission à terme. Nous avons échoué. » Après son retour du Rwanda, le général Dallaire avait souffert d'un traumatisme psychologique qui l'avait forcé à quitter l'armée. Hanté par les images tragiques, il avait été retrouvé en juin 2000 dans un parc de Hull, désorienté et confus. Il avait alors admis avoir tenté, à plusieurs reprises, de se suicider.

BLANCHIMENT D'ARGENT

Faire sauter les cloisons nationales

Des experts internationaux pressent policiers et gouvernements de collaborer

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

Il y a longtemps que les blanchisseurs d'argent sale ne se laissent plus arrêter par les frontières. Il faut maintenant que policiers et gouvernements fassent sauter les cloisons nationales s'ils espèrent un jour endiguer un fléau qui coûte 500 milliards par année à l'économie mondiale.

C'est du moins l'avis des organisateurs de la deuxième Conférence internationale sur le blanchiment d'argent (CIBA) qui, trois mois après l'événement qui a rassemblé 650 spécialistes à Montréal, présentaient hier leurs recommandations.

« Il faut avoir une mentalité internationale, ce qui passe par une banque de données internationale et un tribunal pénal international », affirme Michel Picard, directeur principal chez la firme de conseillers financiers Ernst & Young et membre du comité organisateur de la CIBA.

Bref, écrit le comité de la CIBA, il faut que les gouvernements harmonisent leur législation et leurs procédures avec des normes internationales.

Michel Picard sait bien que certains pays hésiteront à laisser aller des pans de leur juridiction, préférant faire cavalier seul plutôt que d'alimen-

ter un système mondial de lutte au blanchiment d'argent.

Le sergent Elisa Lauzon de l'unité mixte des produits de la criminalité de la GRC, aussi membre du comité, souhaite elle aussi qu'on crée un filet mondial pour attraper les criminels coupables de blanchiment d'argent. « Présentement, les disparités sont énormes, rappelle-t-elle. Aux États-Unis, les blanchisseurs d'argent ont des sentences de plusieurs années tandis qu'au Canada, elles ne sont que de quelques mois. Et les différences sont encore pires en Europe! Cela fait que les criminels magasinent leurs juridictions pour commettre les délits. »

Dans cette ligne de pensée, le comité organisateur de la CIBA recommande donc que pour des délits de même nature, les criminels écopent de sanctions similaires. Il faudrait aussi assouplir les règles d'assignation et d'extradition des témoins afin que plus de procès puissent voir le jour.

Le problème du partage des renseignements vitaux est clairement ressorti lors de la Conférence. Les organisateurs recommandent la création d'un conseil consultatif canadien en matière de sécurité qui serait chargé de contrôler le partage d'informations entre le gouvernement et le secteur privé, qui est souvent laissé dans l'ignorance.

Un accès direct à l'autoroute 40 pour Grondines

■ GRONDINES — Après 20 ans d'attente, la petite municipalité de Grondines, dans l'ouest du comté de Portneuf, obtiendra enfin son accès direct à l'autoroute 40. Réclamé haut et fort depuis des années par la population et ses élus, l'échangeur autoroutier sera construit à la hauteur de Grondines au coût de 3,8 millions \$ au cours de l'été 2002. Suivra en 2003 la réfection de la route des Grondines entre l'autoroute 40 et la route 138.

Environ 1,8 million \$ seront investis à ce moment. « Grondines demeurait la seule municipalité entre Cap-de-la-Madeleine et Québec à ne pas posséder un lien direct avec l'autoroute 40 », a indiqué, hier, le ministre des Transports, Jacques Baril. « Voilà une très bonne nouvelle, longtemps espérée. Elle vient non seulement corriger une situation inéquitable pour la population et les entreprises de Grondines, mais elle représente enfin la possibilité réelle de réaliser à terme le lien municipal que nous souhaitons tous avec Saint-Casimir », a souligné le député de Portneuf, Roger Bertrand. Sur ce dernier point, le ministre Baril a précisé que le lien routier au nord de l'échangeur reliant l'autoroute 40 et Saint-Casimir demeure de la responsabilité municipale. M.G.



ADMINISTRATION

L'AUTENTIQUE ATMOSPHÈRE DU COLLÉGIAL

« Y a-t-il une autre école de niveau collégial qui peut m'offrir deux DÉC-BACC en 4 ans et aussi attrayants ?
Je ne pense pas. »



(418) 833-1249 poste 139
info@collegedelevis.qc.ca
www.collegedelevis.qc.ca

1 Une formation en gestion des services financiers* ou en gestion des affaires et une seule demande d'admission

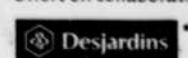
2 Deux diplômes : le DEC en techniques administratives et le Baccalauréat en administration des affaires

3 Trois modules de cours chaque année et deux mois de vacances l'été pour travailler

4 Quatre années d'études seulement : deux ans au collégial et deux ans à l'université

* Programme accrédité par l'Institut québécois de planification financière (IQPF)

Offert en collaboration avec



L'Envie de monter sur scène...

• Nouveau Volet Danse-Études
• Volet Théâtre-Études

COMPLICE DE BONHOMME



Merci METRO Gagnon



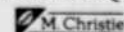
Commanditaire majeur de la 48^e édition du Carnaval

Cette année, de nombreux musiciens sauront vous divertir tout au long du Carnaval dans la tente METRO Gagnon. Sur la photo, monsieur Sylvain Harvey, président de la 48^e édition du Carnaval de Québec M. Christie et monsieur Alain Falardeau, directeur des opérations chez METRO Gagnon.



Carnaval de Québec

L'EXPÉRIENCE D'HIVER du 1^{er} au 17 février 2002



Brevets canadiens émis pour des gènes humains

Un comité des Communes s'y est opposé il y a à peine quelques mois

DENNIS BUECKERT
Presse canadienne

OTTAWA — L'Office de la propriété intellectuelle du Canada émet des brevets pour des gènes humains depuis quelque temps, sans que cela ne suscite la controverse comme aux États-Unis et ailleurs.

Cette pratique est peu connue. En effet, le comité des Communes sur la santé s'y est opposé le mois dernier sans réaliser qu'elle existait déjà.

«Le fait de traiter des composantes biologiques humaines comme des

Un brevet peut être émis pour toute invention nouvelle, non évidente et utile

propriétés brevetables est répugnant pour plusieurs d'entre nous », pouvait-on lire dans le rapport du comité.

La présidente du comité, la députée libérale Bonnie Brown, a déclaré que ses chercheurs avaient l'impression que le Bureau des brevets n'avait pas encore émis de brevets pour des gènes humains parce qu'il attendait de recevoir des directives.

«Ils croyaient que le bureau des brevets attendait que nous lui donnions nos recommandations à ce sujet.»

Mais des représentants du Bureau des brevets affirment qu'il y a déjà des centaines de brevets de gènes qui ont été émis, plusieurs d'entre eux pour des gènes humains.

«Nous brevetons des gènes depuis des années, a indiqué Peter Davies, le président de la Commission d'appel des brevets, un organisme faisant partie du ministère fédéral de l'Industrie. Il s'agit seulement d'un composé chimique.»

En vertu de la loi canadienne, un brevet peut être émis pour n'importe quelle invention qui est nouvelle, non évidente et utile. M. Davies a rejeté l'argument à l'effet que les gènes n'étaient pas nouveaux.

Il a indiqué que l'insuline, qui est présente dans le corps de chaque individu, a été brevetée au moment de sa découverte par des scientifiques canadiens en 1922.

Un gène «n'est pas vraiment quelque chose qui se produit naturellement», a affirmé M. Davies.

«Pour breveter un gène, les chercheurs doivent le trouver, l'extraire, le purifier et lui trouver une utilité. On peut le breveter parce que les chercheurs suivent toutes ces étapes.»

Kevin Carton, un avocat d'Ottawa détenteur d'un diplôme universitaire en sciences, a déclaré qu'il y avait beaucoup de confusion entourant ce dossier.

«Un tribunal devra statuer de façon claire sur cette question», a-t-il affirmé.

«On hésite à dire que les gènes humains sont brevetables de facto car, évidemment, ils ne correspondent pas nécessairement aux choses qui peuvent être brevetées. Ils ne sont pas nouveaux. Ils existent à l'intérieur de cellules vivantes.»



Seul le sort de Francis Boucher est encore en suspens.

L'État devrait payer 4M\$ pour la défense des Hell's

MONTREAL (PC) — À une cadence de 70 heures par semaine incluant le temps de préparation et celui passé en cour, il en coûterait 10 500 \$ par semaine à l'État pour payer l'avocat d'un seul présumé Hell's Angels, si la requête des avocats de la défense présentée devant le juge Jean-Guy Boillard est accueillie telle quelle.

En suivant ce barème pour tout le procès, qui doit durer entre 8 et 10 mois, on en arrive à une somme de plus de 400 000 \$ pour un seul accusé. Et il faut encore multiplier ce chiffre par 10, puisque jusqu'ici, 10 des 17 accusés dans le procès devant le juge Jean-Guy Boillard ont été admis à l'aide juridique. Le dernier en date, Sylvain Moreau, a été accepté mardi, sous condition qu'il assume une partie des frais de sa défense. À l'heure actuelle, seul le sort de Francis Boucher est encore en suspens. Les six autres accusés paieront eux-mêmes leurs avocats.

L'État devrait ainsi dépenser plus de quatre millions pour défendre des individus pour lesquels il a déjà englouti d'énormes sommes dans le but de les accuser et de les juger.

Les hôpitaux seront tenus de dévoiler les accidents médicaux aux patients

Le ministre Trudel propose la «recherche-action» pour éviter les lacunes dans les soins de santé

PIERRE APRIL
Presse canadienne

■ QUÉBEC — Le ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, Rémy Trudel, a annoncé la mise sur pied d'un projet «de recherche-action» afin d'identifier les lacunes du système et de prévenir les accidents dans les soins de santé.

Le ministre a décidé de se donner les moyens de définir les stratégies les plus pertinentes en s'appuyant sur un des constats du comité Francœur, dont le rapport a été publié en mars 2001, sur les travaux du Groupe national d'aide à la gestion des risques et à la qualité mis sur pied en septembre dernier et en plaçant le manque d'information sur les causes de ces accidents.

«Les travaux du comité Francœur ont mis en lumière que le phénomène des accidents reliés aux soins était encore insuffisamment documenté et qu'au-delà des cas personnels dont nous avons tous entendu parler, il est important d'avoir une idée plus juste du contexte dans lequel surviennent les accidents dans la prestation de soins de santé.»

Le ministre, qui a refusé de lier son projet aux récentes craintes exprimées par l'Ordre des infirmières, a affirmé «qu'une meilleure connaissance des faits nous donnera plus d'emprise sur les stratégies à privilégier pour réduire l'incidence des accidents ou des effets indésirables qui surviennent dans notre système de santé.»

Le projet de recherche sera mis en marche au printemps et tentera de tracer le profil des accidents et les facteurs qui en sont la cause probable.

M. Trudel a rappelé que des recherches menées chez nos voisins du Sud démontrent que 85 % des accidents identifiés résultent d'une organisation déficiente plutôt que d'une faute professionnelle personnelle.

«Si cela se confirme, a noté le ministre, nous avons la responsabilité de procéder aux modifications structurelles qui s'imposent.»

Le projet prévoit aussi la création d'une banque locale et nationale de données, afin que les incidents de ce genre soient systématiquement répertoriés à des fins d'analyse, de prévention et de gestion des risques.

M. Trudel a également annoncé que des modifications législatives seraient soumises dès la prochaine session afin d'assurer la sécurité des patients.

«Concrètement, a affirmé le ministre, ces modifications feraient en sorte qu'un établissement de santé soit tenu non seulement de dévoiler l'occurrence d'un accident au patient, mais de lui expliquer les mesures prises pour réparer le préjudice subi.»

Le plan d'action touchera aussi à la formation du personnel, à la sécurité des équipements, au contrôle de qualité des laboratoires et des services dans les cabinets privés.

Le porte-parole de l'opposition libérale, Jean-Marc Fournier, de son côté, s'est demandé pourquoi le ministre, qu'il croit suffisamment informé, n'accorde pas plus de crédibilité aux constats faits par les infirmières qui s'inquiètent de la qualité des soins dans les établissements de santé québécois et qui invoquent le manque de ressources humaines et financières pour l'expliquer.

«Le comité Francœur a déposé son rapport sur les accidents évitables en mars dernier, a rappelé M. Fournier. Le ministre l'a sûrement lu. En septembre, il y a eu les travaux du Groupe national sur la gestion des risques. On est rendu au mois de janvier et le ministre nous annonce une approche qui nous permettra de trouver une solution rapide.»

«Un an plus tard, a conclu le porte-parole libéral, M. Trudel annonce des projets de recherche-action sur les accidents évitables alors qu'il a juste à consulter sa revue de presse pour les trouver.»

En 1997-1998, les heures supplémentaires engloutissaient 56 millions \$. En 2000-2001, le coût est passé à 112 millions \$, une augmentation de 100 %. «Cela, a-t-il dit, parce qu'en 1997-1998, on a donné des bonis à des infirmières pour qu'elles cessent de travailler.»



Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Rémy Trudel

La toute nouvelle Q45 et ses 340 chevaux.
Redécouvrez l'exaltation extrême.



Q45 2002 Vos sens seront en totale effervescence en prenant le volant de la toute nouvelle Q45. • Le système de phares avant le plus puissant du monde • Sièges avant à réglage électrique de luxe, banquette arrière chauffante • Habitacle ultra-sophistiqué et contemporain avec garniture en érable moucheté véritable • Taux de location spéciaux disponibles • Une foule de caractéristiques d'un luxe sans précédent pour environ 80 000 \$. Offrez-vous l'expérience ultime en faisant un essai routier de la toute nouvelle Q45. www.toutenouvelleq45.com

INFINITI QUÉBEC
5250, rue John-Molson, autoroute Henri IV, sortie 140
658-3535
Un service signé Michel Potvin

*Offre d'une durée limitée sur la Q45 2002 (modèle de base) auprès des Services Financiers Infiniti seulement. Versement de 999 \$ par mois pour une location 36 mois, sur approbation du crédit. Coût total de 12 000 \$ ou échange équivalent et premier paiement mensuel requis à la livraison. Assurances obligatoires. Total des frais de location : 41 529 \$, incluant les frais de transport et de préparation. Taux de location de 4,29 % à 7,75 % en fonction du kilométrage supplémentaire à 0,25 \$ du km (0,20 \$ du km si une semaine ou plus au-delà de la location). Taxes, assurance et immatriculation en sus. Possibilité de louer sans compter initial, PDS à partir de 73 000 \$. Taxes, immatriculation, assurance, frais de transport et de préparation en sus à l'achat. Les concessionnaires peuvent offrir des prix individuels. Système de reconnaissance vocale en option seulement.

54 nouvelles unités
POUR LE Printemps 2002



Pour votre commodité
- À proximité du C.H.U.L., des centres commerciaux, banques, dépanneurs et restaurants
- Laveuse et sècheuse à chaque étage

Pour votre détente

Animation, activités socio-culturelles, terrain paysagé avec aires de détente.

Pour votre sécurité

Unités de soins, surveillance et supervision, personnel infirmier 24/24.

Au cœur de la vie!



RÉSIDENCE POUR PERSONNES RETRAITÉES AUTONOMES OU EN PERTE D'AUTONOMIE

Informez-vous dès aujourd'hui.

Manoir Archer

www.manoirarcher.com

Choisissez votre forfait!
Formule «Hôtellerie»
Entretien ménager
Choix du nombre de repas inclus

2828, rue du Général-Tremblay Ste-Foy (418) 657-2828

Les grands mythes du passé déconstruits.

MYSTÈRES ANCIENS

CE SOIR 19 h



Les grandes constructions d'aujourd'hui démystifiées.

MÉGA CONSTRUCTION II

CE SOIR 20 h

CANAL

Un monde de découverte

LE QUÉBEC ET LE CANADA



Gaétan Frigon

Gaétan Frigon hérite de Loto-Québec

Mission : donner un visage « humain » à la loterie d'État

MICHEL CORBEIL

MCorbeil@lesoleil.com

Le Conseil des ministres entérinera aujourd'hui une série de nominations chez les dirigeants des grandes sociétés d'État. Le jeu de la chaise musicale amènera notamment Gaétan Frigon sur le fauteuil de pdg de Loto-Québec.

Comme le rapportait LE SOLEIL samedi, M. Frigon quittera la Société des alcools du Québec (SAQ) pour succéder à Michel Crête. Outre le maintien des lucratifs revenus de Loto-Québec, M. Frigon aura pour mission de donner un visage plus humain à un organisme souvent décrié par des groupes défendant les joueurs compulsifs.

PARACHUTE POUR MICHEL CRÊTE

Quant à Michel Crête, son contrat contiendrait une clause « parachute » prévoyant un retour dans la haute fonction publique, en cas de départ de Loto-Québec. Le gouvernement le nommera au conseil exécutif en réactivant le secrétariat au développement économique du Grand Nord.

Le Conseil des ministres, réuni sous la présidence de Pauline Marois, doit aussi confirmer le déplacement de Louis Roquet. Celui-ci remplacerait M. Frigon à la SAQ. Ce faisant, il laisserait Maurice Prud'Homme, en ce moment vice-président au Fonds de solidarité de la FTQ, prendre la direction d'Investissement Québec.

Par ailleurs, tout indique que les rumeurs entourant le départ de deux autres dirigeants de haut niveau ne se matérialiseront pas. Jean-Claude Serraire ne sera pas délogé à la Caisse de dépôt et de placement. Lui et le gouvernement Landry ne se seraient pas entendus sur les conditions entourant le départ du patron de la Caisse. Et Jean-P. Vézina n'abandonnera pas les rênes de la Société immobilière du Québec pour prendre sa retraite.

Patrons et syndiqués veulent encadrer le « lobbying »

VALÉRIE LESAGE

VLesage@lesoleil.com

La controverse suscitée par les vacances au Mexique du ministre de l'Industrie et du Commerce, Gilles Baril, avec un ami *lobbyiste* amène le Conseil du patronat du Québec (CPQ) et la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) à réclamer une loi pour encadrer la pratique du lobbying dans la province.

« C'est important qu'il y ait des moyens de contrôle. Il faut éviter le copinage autant que possible », a déclaré le président du CPQ, Gilles Taillon.

« Le gouvernement doit se doter d'une politique de transparence », a renchéri Henri Massé de la FTQ.

Joint au téléphone, les deux hommes se sont montrés hésitants à commenter les actions du ministre Baril bien que manifestement dérangés par les récentes révélations du quotidien *La Presse*. « C'est pas un beau dossier, c'est clair », a admis M. Taillon, tandis que le chef syndical parlait de « coup fourré » et espérait que le premier ministre Landry vienne bientôt mettre de l'ordre au sein de son cabinet.

Gilles Baril et le *lobbyiste* André Desroches sont des amis de longue date et il arrive que M. Desroches reçoive beaucoup d'argent pour rencontrer son ami ministre. André Desroches, qui dirige la firme-conseil Oxygène 9, est payé par des entreprises privées ou des sociétés publiques pour faire avancer leurs dossiers et éventuellement obtenir de l'aide financière d'Investissement Québec ou du ministère de l'Industrie.

« Ce qui est difficile à cerner c'est ce qui relève de l'intérêt personnel ou de la relation d'amitié et ce qui relève des intérêts professionnels », a souligné M. Taillon. Le CPQ, qui reconnaît exercer lui-même des activités de *lobbying*, es-



Le voyage de Gilles Baril au Mexique n'a pas fini de faire des vagues.0

time que les relations entre le gouvernement et les démarcheurs doivent rester de nature professionnelle. « Sinon, c'est le gouvernement qui est le grand perdant. Il perd de la crédibilité s'il ne garde pas ses distances avec des amis qui pourraient profiter du régime », a déclaré M. Taillon.

Il estime que le Québec devrait s'inspirer de la loi canadienne, qui oblige les *lobbyistes* à s'enregistrer,

à dévoiler le nom de leurs clients et à respecter un code de déontologie. L'enregistrement obligatoire permet notamment au public de savoir qui tente d'exercer une influence sur les décisions du gouvernement. « Le jour où un *lobbyiste* s'inscrit, il a des obligations à remplir, il y a des vérifications possibles de la part des instances de contrôle du gouvernement », a fait valoir M. Taillon.

Pour sa part, le président de la FTQ, est surtout dérangé par le fait qu'André Desroches semble à la fois être un « conseiller permanent » du gouvernement et un *lobbyiste*. En plus d'avoir été organisateur électoral de Gilles Baril, M. Desroches a notamment représenté le gouvernement dans le dossier de l'usine Kenworth à Boisbriand.

« Je ne dis pas qu'il y a de la fraude ou des malversations, mais souvent on se retrouve avec des anciens du régime, qui ont occupé des positions privilégiées et qui connaissent l'appareil de l'intérieur. Il faut que leur travail après

Difficile de cerner ce qui relève de l'intérêt personnel et de l'amitié

soit encadré », dit M. Massé, ajoutant que si le processus était transparent, on éviterait ce type de problème.

Le CPQ estime pour sa part qu'il ne suffit pas d'encadrer. « Mon meilleur conseil : que le gouvernement n'ait pas d'amis chez les *lobbyistes* », a déclaré M. Taillon. Sinon, dit-il, le danger est de fausser le jeu du libre accès à la démocratie. Là-dessus, M. Taillon n'achète pas du tout les propos de la vice-première ministre, Pauline Marois, qui cherchant à rassurer la population, a dit la semaine dernière que la présence d'intermédiaires n'accélérait pas le cheminement des projets. « Je pense qu'on a plus de succès en faisant affaire avec des firmes de *lobbying* bien organisées que si on intervient seul. À moins d'être un personnage connu, c'est plus facile de pénétrer la machine gouvernementale avec des *lobbyistes* », a reconnu le représentant du patronat. Il a souligné que la pratique du *lobbying* était d'ailleurs en pleine expansion.

RÉPONSE DE RALPH KLEIN AU RAPPORT MAZANKOWSKI

Les Albertains paieront plus cher pour la santé et le tabac

JOHN COTTER

Presse canadienne



Ralph Klein

EDMONTON — Les Albertains paieront plus cher pour leurs services de santé et en taxes sur le tabac et ils se verront offrir des assurances supplémentaires pour les services médicaux désaturés, a révélé le premier ministre, Ralph Klein, hier.

Ces mesures s'inscriront dans la réponse du gouvernement albertain au rapport Mazankowski sur la réforme des soins de santé, officiellement rendue publique aujourd'hui.

M. Klein a dévoilé ces informations à la radio, au cours d'une tribune téléphonique, après avoir refusé de fournir des précisions sur le même sujet au cours d'une allocution télévisée, la veille.

« Nous accepterons toutes les recommandations du rapport Mazankowski, ce qui entraînera des changements considérables dans le système de san-

té, dans la façon d'administrer les soins, de générer des revenus, de rendre le système plus efficace », a affirmé le premier ministre.

Dans un point de presse improvisé, M. Klein a ensuite précisé que le prix des cigarettes augmenterait d'au moins 1 \$ le paquet et d'au plus 3 \$. Les cotisations au régime d'assurance-santé grimperont d'au moins 20 %. Ces deux hausses seront incluses dans le budget albertain, qui doit être présenté en mars.

« Nous devons produire des revenus qui reflètent le coût véritable des soins de santé fournis », a-t-il expliqué en parlant des cotisations.

Quant à la hausse des taxes sur le tabac, elle fait suite à d'intenses pressions exercées par les milieux de la santé, qui en réclamaient le relèvement pour financer une campagne antitabac. L'Alberta est l'une des rares juridictions du Canada et des États-Unis à être dépourvue de politique antitabac.

Le coût de la réponse du gouvernement au rapport est évalué à environ 300 millions \$, sur cinq ans. Il faudra du temps avant que certains des changements, comme les comptes d'épargne médicale et l'assurance médicale supplémentaire, n'entrent en vigueur, a prévenu M. Klein. Un comité spécial sera formé pour superviser la réforme.

Le premier ministre a aussi confirmé que son gouvernement nommera un comité d'experts, comprenant des médecins, qui seront chargés de recommander quels services médicaux, devraient être retirés de la liste des services assurés. Il a soutenu que cette désassurance ne conduira pas à un régime à deux vitesses, et n'enfreindra pas la Loi canadienne sur la santé.

Le projet a été condamné par l'opposition néo-démocrate, qui a fait valoir que les Albertains paient déjà plus cher de leur poche que tous les autres Canadiens pour des soins de santé.

Le capital et la



La fourmi ayant épargné toute sa vie se trouva fort bien pourvue quand la retraite fut venue, grâce au REER à taux progressif Placements Québec et à ses taux avantageux fixés pour dix ans.

Pour pallier les imprévus, sans pénalité une fois l'an, elle put retirer son placement.

Et par le gouvernement du Québec, son capital fut **garanti pleinement** !

Placements Québec

On prépare l'avenir

1 800 463-5229

Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

10 ^e année	8,50 %
9 ^e année	8,00 %
8 ^e année	7,25 %
7 ^e année	6,50 %
6 ^e année	5,75 %
5 ^e année	5,00 %
4 ^e année	4,25 %
3 ^e année	3,50 %
2 ^e année	2,70 %
1 ^{re} année	2,00 %

Boni+1%
la première année pour les nouveaux fonds REER

REER à taux PROGRESSIF PLACEMENTS QUÉBEC

www.placementsqc.gouv.qc.ca



Heures d'ouverture :
du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h,
et les samedis de février, de 10 h à 16 h.



Le nouveau ministre des Affaires étrangères, Bill Graham.

Graham se démarque des É.-U.

Le nouveau ministre des Affaires étrangères se dit impatient de faire sa marque sur la politique extérieure du Canada

OTTAWA (PC) — Le Canada est un pays plus tolérant que les États-Unis et il ne devrait pas se gêner pour signaler à son puissant voisin ses erreurs sur la scène internationale, soutient le nouveau ministre canadien des Affaires étrangères, Bill Graham.

Interviewé par le *Toronto Star*, lundi, le ministre a affirmé que si la sécurité est devenue une priorité pour tous depuis les attentats terroristes du 11 septembre, le Canada imprimera quand même sa propre orientation à ce dossier, et celle-ci ne s'accordera pas toujours avec l'approche américaine.

« Les Canadiens veulent que notre relation avec les États-Unis fonctionne, mais ils ne veulent pas qu'elle détermi-

ne toute notre politique étrangère, loin de là. Nous avons pu devenir une société multiculturelle, nous montrer plus tolérants les uns envers les autres que les Américains n'ont jamais eu à le faire, dans leur pays et à l'étranger, avec le reste du monde », a-t-il ajouté.

Le député de Toronto se dit impatient de faire sa marque sur la politique extérieure canadienne. Son prédécesseur, John Manley, continuera de s'occuper de la dimension de la sécurité dans les relations canado-américaines, dans le cadre de son nouveau rôle de vice-premier ministre.

La préoccupation des États-Unis à l'égard de la lutte au terrorisme est compréhensible et appropriée, a pour-

suivi M. Graham. « Mais le Canada a ses propres priorités (...) Je pense qu'en tant que Canadiens, la façon dont nous pouvons aider les Américains tout en demeurant fidèles à nous-mêmes, c'est en amenant notre propre point de vue sur ces sujets. Je pense que nous pouvons être utiles aux États-Unis précisément en leur disant qu'ils ont tort au sujet de certaines choses. »

M. Graham a souligné que le Canada croit en l'approche multilatérale basée sur une coopération avec les autres nations. « Les États-Unis ont une perspective totalement différente de la nôtre sur le monde. Ils ont l'impression qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent. »

M. Graham appuie la décision américaine de transférer des prisonniers à un centre de détention situé sur une base militaire américaine à Cuba. « Ces gens sont des terroristes qui s'emploient à nous détruire et ils existent toujours comme réseau, et je crois que le premier devoir de l'État (...) c'est d'assurer notre propre préservation », a-t-il dit, ajoutant que des terroristes d'Al-Qaida susceptibles de représenter une menace directe pour le Canada pourraient se trouver parmi ces prisonniers.

Mais le Canada veillera à ce que les détenus soient traités en conformité avec le droit international, a-t-il conclu.

Les départs massifs à la retraite favoriseront l'embauche des jeunes

ROLLANDE PARENT
Presse canadienne

MONTREAL — Les jeunes qui cherchent à identifier un secteur d'étude offrant de bonnes perspectives d'emplois doivent prendre en compte les départs massifs à la retraite qui se feront au cours des prochaines années, en santé, en éducation et dans la fonction publique, notamment.

C'est la suggestion qu'a faite hier l'éditeur François Cartier, lors du lancement de la cinquième livraison du bouquin *Les carrières d'avenir 2002* établissant un palmarès des secteurs d'activité où le chômage est le plus bas et où il y a la plus forte adéquation entre la formation et le marché du travail.

« Au-delà de l'évolution économique, c'est le vieillissement de la population qui va conditionner la demande du marché du travail au cours des pro-

chaines années. Le Québec amorce une vague de prises de retraite d'une ampleur sans précédent dans son histoire », a affirmé M. Cartier.

Pour illustrer son propos, l'éditeur et chercheur a mentionné que le nombre de travailleurs qui libéreront des postes dans la période 2000-2004 équivaudra à 154 % du nombre de départs à la retraite pour la période de 1995-1999. « Il s'agit de 100 000 ouvertures de postes de plus en raison des départs à la retraite et la majorité (53 %) des nouveaux emplois disponibles d'ici 2004 découleront des simples prises de retraite. »

Ainsi d'ici 2004, dans le secteur de l'administration et de la finance à Montréal, 91,3 % des ouvertures de poste seront générées par des départs à la retraite. Dans les métiers du transport, c'est plus de 62 % des opportunités d'emploi qui découleront de l'attrition.

Dans le domaine de l'éducation, c'est du côté de l'éducation permanente et

des adultes qu'on aura besoin de ressources nouvelles.

Uniquement pour 2002-2003, l'embauche de 21 000 personnes est prévue dans le secteur de la santé qui est caractérisé par le profil vieillissant de sa main-d'œuvre. Pas moins de 60 % des gens qui y travaillent ont plus de 40 ans, de sorte que de nombreux postes seront ouverts jusqu'en 2015, selon M. Cartier.

M. Cartier a également signalé que la région de Québec connaîtrait une situation intéressante en ce qui a trait à l'emploi dans les prochaines années avec « un profond renouvellement des travailleurs de la fonction publique ».

Pas moins de 30 % des emplois de cette région de Québec sont liés à l'appareil d'État, dans les services de santé, les écoles et l'administration publique. « On prévoit que d'ici 2015 la moitié de ces travailleurs va quitter pour prendre leur retraite. Il y aura 21 000 ouvertures de postes à l'échelle du Québec d'ici 2011. »

ONTARIO 300 000 \$ pour un attaché de presse

TORONTO (PC) — L'attaché de presse du ministre de la Santé de l'Ontario touche un salaire annuel de 300 000 \$, ce qui a fait bondir l'opposition, mardi, qui a affirmé qu'il s'agissait d'une somme d'argent « choquante » dépensée pour des relations publiques.

Un porte-parole du ministre Tony Clement a confirmé la rémunération de Gord Haugh, ajoutant qu'il méritait amplement de recevoir un tel salaire.

« Je dois préciser qu'il est bien plus que l'attaché de presse de Tony », a déclaré Brian Patterson, chef de cabinet de M. Clement. « Son contrat est en fait avec le ministère de la Santé. Et il a participé et il était l'un des organisateurs principaux d'une enquête sur la santé (rendue publique lundi). »

Selon M. Patterson, l'attaché de presse possède une connaissance unique des relations de presse tant au niveau provincial que national, ce qui est précieux pour un portefeuille important comme celui de la santé.

Mais la critique libérale en matière de santé, Lyn McLeod, s'est dit outrée d'apprendre le salaire de M. Haugh, soulignant qu'il était plus élevé que les salaires combinés du ministre de la Santé et de son sous-ministre.

L'échelle salariale officielle pour les attachés de presse ministériels est de 62 000 \$ à 80 000 \$ en Ontario.

EN BREF

Touriste britannique tuée dans un accident de motoneige

■ Une touriste britannique en expédition de motoneige est morte hier vers 14 h lorsqu'elle a été fauchée par deux véhicules dans les Monts Valins, près de Saint-Fulgence au Saguenay. La femme, qui faisait partie d'un groupe de 18 motoneigistes venus de France et d'Angleterre, n'a pas vu ou pas compris le signe de son guide qui lui demandait d'attendre avant de traverser la route. Elle s'est engagée et a été heurtée par une voiture. La motoneigiste a été éjectée de son engin puis écrasée par un camion-remorque, sous les yeux de ses compagnons. L'identité de la dame ne pouvait être divulguée hier soir, L.M.



OSTÉOPOROSE... ÊTES-VOUS À RISQUE?

Volontaires demandées pour participer à une étude clinique portant sur la PRÉVENTION de l'ostéoporose.

Si vous êtes intéressée à participer, vous devez:

- Être âgée de 45 ans et plus
- Être ménopausée depuis au moins un an
- Être en bonne santé
- Ne pas avoir utilisé d'hormonothérapie depuis 6 mois

Étude sous la direction du Dr Michel Fortier en collaboration avec les gynécologues Dr C. Bouchard, Dr J. Hurtubise, Dr J.-Y. Fontaine et Dr G. Paris

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Suzie Savard, infirmière de recherche au (418) 650-2295.

FABRICVILLE

Achetez 1m (au prix cour.)

2^{ème} GRATUIT PLUS GRAND QUE JAMAIS!
3^{ème} GRATUIT
de valeur égale ou moindre

Mode Draperies VOILES assorties

TRICOTS Cour. jusqu'à 18,99 m Tissus allure SUÈDE ET CUIR Cour. jusqu'à 19,99 m Tissus à COSTUME d'hiver Cour. jusqu'à 24,99 m	COTONS IMPRIMÉS Cour. jusqu'à 9,99 m POLYESTERS Cour. jusqu'à 14,99 m VELOURS CÔTELÉ Cour. jusqu'à 17,99 m DENIM ET TENUE SPORT Cour. jusqu'à 14,99 m	-Imprimés grande largeur pour draperies -Tweed et Herculon à rembourrage -Velours à relief à rembourrage -Coupons fils teints et neutres -Tissus à rideaux de douche -Jacquards légers -Organza -Jacquards à rembourrage
--	--	--

MOLLETON
Arctique
Type Polaire
• Unis • Imprimés
• Anti-boulochage
• Micro
Cour. jusqu'à 19,99 m
jusqu'à 55% de rabais

50% DE RABAIS
Grande sélection de
• VOILES IMPRIMÉS
• TISSUS A DRAPERIES
• HOUSSES A COUSSINS DÉCORATIFS
Sélection de
• TRINGLES EN FER et
• QUINCAILLERIE DÉCORATIVE

FABRICVILLE
2740, boul. Laurier
Ste-Foy (418) 651-3489
Lundi au mercredi, 10h à 17h30 • Jeudi et vendredi, 10h à 17h30 • Samedi, 10h à 17h • Dimanche, 12h à 17h

325, Soumande
Vanier (418) 686-5072
Lundi au mercredi, 9h30 à 17h30 • Jeudi et vendredi, 9h30 à 17h30 • Samedi, 10h à 17h • Dimanche, 12h à 17h

Dernières réductions

avant
inventaire

Toute* notre collection
est réduite.
Offrez-vous le plus beau
au meilleur prix.

* Sauf bijoux et accessoires

GR
GEORGES RECH

Place Ste-Foy
652-7811

MÉGA SOLDDES avant inventaire

Toutes nos
collections
sont réduites
jusqu'à
70%

* Sauf bijoux et accessoires

CHEÏKHA
L'INTÉMPOR'ELLE

Place Ste-Foy 652-8876

Soldes avant inventaire

PROFITEZ DE RABAIS
EXCEPTIONNELS

ALLANT JUSQU'À
80%

* Sauf bijoux et accessoires

L'expression parfaite de l'élégance

Boutique
JOSÉE LAURENT
654-1388

PLACE STE-FOY

JORDANIE

La mort d'un jeune de 17 ans tué par la police provoque une violente manifestation

AMMAN (AFP) — Huit civils et sept policiers ont été blessés hier lors d'une violente manifestation à Maan à la suite de la mort d'un jeune de 17 ans, attribuée à la police par les manifestants, a indiqué le ministre de l'Intérieur.

L'un des policiers, touché comme ses six collègues par des balles tirées par des manifestants armés, est grièvement atteint, a précisé le ministre, M. Kofan Majali.

Des sources hospitalières avaient auparavant fait état à l'AFP d'une vingtaine de blessés parmi les manifestants et les forces de l'ordre.

Dans une déclaration rapportée par la télévision jordanienne, M. Majali a souligné que huit civils, des manifestants et des passants, «ont été moyennement ou légèrement blessés».

Le ministre a mis en garde «les fauteurs de trouble» à Maan (215 km au sud d'Amman) et a averti que le gouvernement «n'hésitera pas à prendre les mesures nécessaires et dissuasives pour remédier à la situation».

M. Majali a accusé «une poignée de fauteurs de troubles d'exploiter l'incident de la mort du mineur pour attaquer le poste de police de la ville et certaines institutions publiques et privées à l'aide d'armes à feu, de produits incendiaires et de pierres».

Les affrontements se sont déclenchés après l'enterrement dans la discrétion d'un adolescent de la ville, Solimane Fanatfé, un étudiant islamiste de 17 ans, qui, selon les habitants, a été victime de «brutalité policière».

Le ministre a affirmé que le mineur «s'était jeté du toit d'une maison le 14 janvier avant d'être arrêté par la police (...) qui l'a ensuite transféré à l'hôpital en raison de son état».

Le ministre n'a pas fourni d'explication sur les raisons de la présence du mineur sur le toit, se contentant de préciser qu'il s'est jeté après avoir été repéré par des habitants de la ville.

De source proche de la police on indique que Fanatfé s'apprêtait à commettre un vol.

EN BREF

Marée noire sur les plages de la Thaïlande

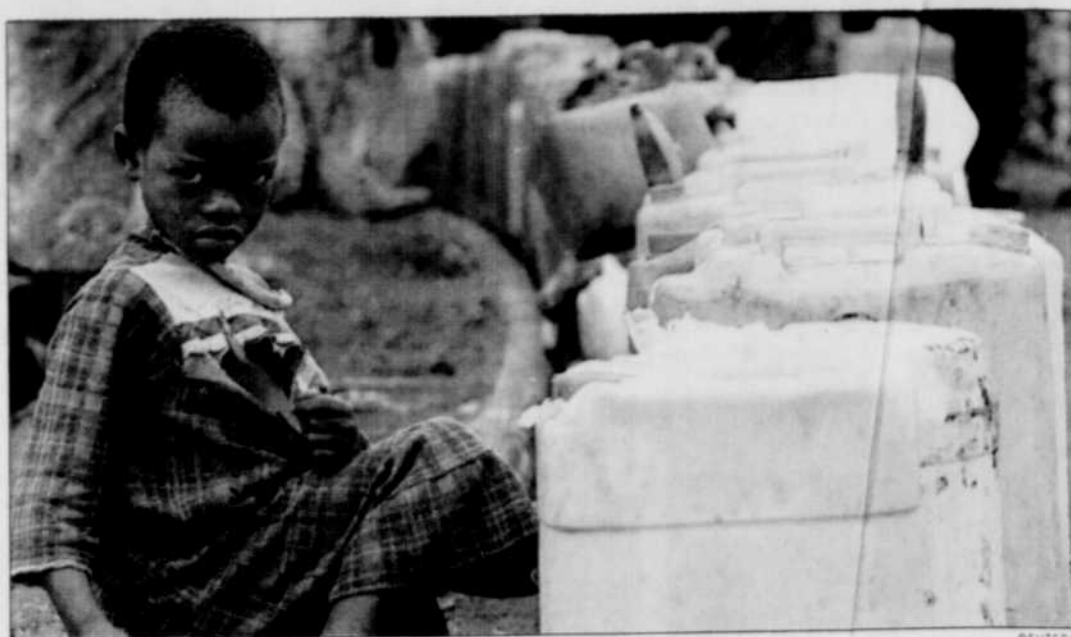
■ BANGKOK — Une nappe de pétrole de 3 km de long et de 400 mètres de large a atteint hier une des plus belles plages du golfe de Thaïlande, dans la baie de la station balnéaire de Rayong. Le pétrole s'est déposé sur plus de 5 km de plages dans la province de Rayong, située à environ 200 km au sud-est de Bangkok. Une centaine de volontaires de la marine, des écoles locales et de l'administration étaient à pied d'œuvre pour nettoyer la plage. Environ 100 000 litres de pétrole se sont échappés d'un bâtiment sous pavillon panaméen, l'*Eastern Fortitude*, qui a heurté en mer il y a une semaine des rochers dans la baie. La nappe de pétrole a été poussée par les marées et les vents vers les plages de Ramphung et de Ban Kon Ao. Elle menaçait hier Ko Samet, une autre île de destination touristique. (AFP)

Collée aux toilettes durant un vol transatlantique

■ OSLO — Une passagère américaine d'un vol transatlantique de la compagnie SAS s'est retrouvée collée au siège des toilettes de l'avion jusqu'à son arrivée à New York, des heures plus tard, en raison d'un fort appel d'air créé par la chasse d'eau, a rapporté hier le quotidien du soir *Verdens Gang*. En tirant la chasse d'eau (dans les avions, le nettoyage des toilettes s'effectue en réalité par un puissant appel d'air) sans prendre la précaution de se lever, la malheureuse passagère, victime d'un effet ventouse, s'est elle-même condamnée à une fin de croisière pour le moins inconfortable. «Elle est restée coincée pendant tout le reste du voyage. Il était impossible de la dégager», a expliqué au journal Siv Meisingseth, porte-parole de la compagnie scandinave SAS. Ce n'est qu'à l'atterrissage de l'appareil, un Boeing 767, que les techniciens de l'aéroport new-yorkais sont parvenus à la libérer. Selon M^{me} Meisingseth, la passagère, qui n'a pas tenu à se faire connaître, a été dédommée par la compagnie. (AFP)

Les accusés du meurtre de Luc Éthier subissent leur procès

■ KOWEIT CITY — Une cour du Koweït a refusé d'accorder une libération conditionnelle aux six individus d'origine philippine, à l'ouverture de leur procès pour le meurtre du Montréalais Luc Éthier. Ce dernier a été atteint mortellement par balles en pleine rue de Koweït City, le 10 octobre dernier, alors qu'il marchait en compagnie de son épouse qui a elle aussi été blessée. Aucun des accusés n'a pris la parole en ce premier jour d'audience. La veuve de Luc Éthier, également d'origine philippine, a été blessée gravement et demeure à l'hôpital. Elle est accusée de complot dans le but de toucher l'argent de l'assurance-vie mais a nié toute implication. La femme et deux hommes, accusés de meurtre prémédité, sont passibles de la peine de mort. (PC)



Une jeune Congolaise attend la distribution des rations d'eau puisées dans un lac près de Goma.

Le Nyimuragira crache à son tour

340 000 personnes doivent être secourues à Goma

GOMA (RD) (AFP) — Une nouvelle éruption volcanique a été signalée dans la région de Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), déjà touchée par une coulée de lave le 17 janvier, a annoncé hier Bizima Karaha, un responsable rebelle.

Elle a été signalée au volcan Nyimuragira. «La coulée se dirige vers Kibumba, sans menacer Goma», a affirmé M. Karaha, chef du département des relations extérieures du Rassemblement congolais pour la démocratie.

Un vulcanologue de Goma, Dieudonné Waffula, a déclaré qu'une «équipe de l'ONU s'est rendu dans cette zone et n'a rien vu, mais des cendres ont recouvert leur véhicule portées par un vent du nord-est».

Une éruption le 17 janvier dernier d'un autre volcan de la chaîne des Virunga a détruit une grande partie de la ville de Goma et provoqué d'important mouvements de population, causant la mort de plusieurs personnes. De nombreuses secousses telluriques ont été ressenties à Goma, a constaté l'AFP.

SECOURS ALIMENTAIRE

Quelque 20 000 habitants de Goma réfugiés dans une petite localité avoisinante ont bénéficié, hier, de la première distribution d'aide alimentaire internationale depuis l'éruption du volcan Nyiragongo, il y a cinq jours.

En revanche, plus de 300 000 personnes attendent une distribution organisée de vivres à Goma dévastée. Rassurées par un rapport de vulcanologues selon lesquels le risque d'une nouvelle éruption semble écarté, les Nations unies ont finalement décidé hier de faire parvenir l'aide directement à Goma plutôt qu'au Rwanda. Quinze mille Congolais seulement se trouvent toujours au Rwanda, sur les quelque 300 000 qui y avaient fui, a reconnu Ross Mountain, coordonnateur de l'aide d'urgence de l'ONU. Vingt mille personnes réfugiées à Saké, à 30 km de Goma, après la destruc-

tion totale de leurs maisons par la coulée de lave, ont reçu une ration d'huile, de maïs, de haricots et de bouillie de céréales.

Il faut assister 340 000 habitants de Goma, a indiqué Laura Melo, porte-parole du Programme alimentaire mondial (PAM). «Nous savons que nous arrivons tard», a reconnu à la presse Barry Sessman, coordinateur de l'ONU sur place. Plusieurs agences onusiennes ont vu leurs locaux détruits dans l'éruption, comme l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ou pillés ensuite, comme le haut commissariat aux réfugiés (HCR) ou l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Les agences s'affairent particulièrement pour écarter les risques d'une épidémie de choléra, endémique dans cette région, aggravés par les dommages dans le système d'approvisionnement en eau. «Nous savons que l'eau est potable, mais certains tuyaux ont été détruits», a expliqué Peter Holdsworth, coordinateur de l'Office humanitaire de la commission européenne (ECHO).

Le volcan ne montre aucun signe de reprise d'activité, a estimé Piero Calvi, membre d'un bureau d'évaluation des catastrophes de l'ONU. En revanche, les tremblements de terre se sont poursuivis hier, avec une secousse particulièrement importante en fin d'après-midi. Au total, entre 85 et 130 personnes sont mortes à Goma depuis cinq jours, selon les différents décomptes.

La France, les États-Unis, la Belgique, l'Union européenne et l'Allemagne ont répondu à l'appel des agences humanitaires, qui ont besoin de 15 millions \$.

AIDE CANADIENNE

Le gouvernement canadien a annoncé mardi qu'il débloquent 1,7 million de dollars canadiens (1,1 MUSD) pour fournir de la nourriture, des abris et des premiers soins aux victimes de l'éruption, a indiqué la ministre de la Coopération internationale, Susan Whelan.

Courtage
DirectRÉGLER
SANS HÉSITER

Avec le mode de courtage Direct, choisissez vos placements vous-même tout en bénéficiant de l'assistance d'un représentant qui peut vous donner des conseils judicieux sur des titres à revenu fixe et des fonds communs.

Contribuez à vos REER.
C'est rapide et facile à régler.

Je suis bien entourée



(514) 866-6755
1 800 363-3511
www.invesnet.com

**COURTAGE À ESCOMPTE
BANQUE NATIONALE**

VOUS SEREZ PLUS À L'AISE

Courtage à escompte Banque Nationale inc. est une filiale à part entière de la Banque Nationale du Canada.

CÉGEP DE LIMOILLOU
soirées d'information

mercredi 23 janvier 2002 - 19 h 30 à 21 h 30

19 h 30 Présentation générale
20 h 00 Visite des départements et présentation des programmes
21 h 00 Salon des services
Stationnement gratuit

CAMPUS DE CHARLESBOURG

7600, 3^e Avenue Est, Charlesbourg G1H 7L4

Renseignements : 418.647.6612 ou 418.624.3700

Session d'accueil et d'intégration

Programmes préuniversitaires

Sciences de la nature
Sciences humaines

Programmes techniques

Dietétique
Soins infirmiers (DEC accéléré)
Génie civil
Mécanique du bâtiment
Techniques administratives
DEC+BAC en comptabilité
Tourisme (DEC bilingue)

MÉTIERS D'ART

Centre de formation et de consultation en métiers d'art

299, 3^e Avenue, Québec G1L 2V7

Renseignements : 418.647.6612 ou 418.647.0567

Techniques de métiers d'art

Joierie
Ébénisterie artisanale
Lutherie
Sculpture sur bois
Construction textile
Céramique

COLLÈGE DE LIMOILLOU
C E G E P

GRATUIT LECTEUR DVD ou SYSTÈME DE TÉLÉ PAR SATELLITE* inclus avec une vaste sélection de téléviseurs de 32 po et plus!

*Après un crédit à la programmation de 100\$. Voir détails en magasin.



FD Trinitron

Téléviseur à écran plat WEGA

• Entrées à composants dont 2 S-véo et 3 audio-véo • Filtre en peigne numérique en 3D • Mode à grand écran rehaussé • Modulation de la vitesse de balayage

Plus

12 MOIS AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT* sur tous les téléviseurs avec la nouvelle carte Future Shop

*Sur approbation du bureau de crédit. Toutes les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat. Les offres de financement prolongé ne s'appliquent pas aux achats effectués à FUTURESHOP.ca. Plus de détails ci-dessous.

SONY

Lecteur DVD

- Lecture des VCD enregistrables
- Compatible aux DC enregistrables et ré-inscriptibles
- Décodeur Dolby numérique intégré
- Sortie vidéo à composants

DVPK4000 CodeWEB: 10007732



319.99

SONY

Système audio complet pour cinéma maison avec lecteur DVD et 6 haut-parleurs

- Lecteur DVD/DC et récepteur AM/FM • Fini brillant, design grand style
- Son ambisonique Dolby numérique et DTS • Télécommande multi-marques et sortie S-véo

DAW5700 CodeWEB: 10004083



699.99

PRIX D'ÉCOULEMENT SUR TOUS LES DÉMARREURS À DISTANCE POUR L'AUTO ENCORE EN STOCK!

NORDIC

Système de démarrage à distance pour l'auto

- Télécommande à 3 boutons
- Fabriqué par Auto Start!

NS1001 CodeWEB: 97625103

*Le prix incluant l'installation ne comprend qu'une installation d'un système de démarrage à distance de base. Certains véhicules pourraient nécessiter un module de dérivation ou de la main-d'œuvre personnalisée, ce qui occasionnerait des frais supplémentaires.



149.99

installé



SONY

Portatif à lecteurs de cassette et DC

- Synthesiseur AM/FM numérique
- Capacité de lecture des DC enregistrables et ré-inscriptibles
- Bases rehaussées

Nouveauté 2002



ÉPARGNEZ 20% SEULEMENT

99.99

FUJIFILM

digital

Appareil photo numérique

- 2,1 méga-pixels • Zoom optique 3x
- Fonction de film • Comprend piles rechargeables

7000 ZOOM CodeWEB: 10009514

JVC

Caméscope numérique à MiniDV

- Viseur couleur à ACL de 2,5 po
- Fonction NightAlive pour filmer en spectre continu même avec un éclairage faible
- Zoom numérique de 10-700x
- Stabilisation électronique de l'image

GRDV5200 CodeWEB: 10012651

899.99

FUTURE SHOP

Vous aimerez ce que votre Future vous réserve

Prix et produits en vigueur du 23 au 29 janvier 2002

*Sur approbation du bureau de crédit pour les achats effectués avec votre carte Future Shop. Pour nos options «aucun intérêt» l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % et sera éliminé à condition que: (1) les mensualités minimales soient versées et (2) le solde soit payé d'ici la fin de la période couvrant l'offre sans intérêt. Pour nos options «aucun paiement, aucun intérêt» l'intérêt est calculé tous les mois au taux de 28,8 % après la fin de la période de promotion. Pour nos options «versements égaux, aucun intérêt», une mensualité sera débite sur votre compte jusqu'à la fin de la période couvrant l'offre et celle-ci sera payable au complet avant la date d'échéance mensuelle. Les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat, sauf pour notre option «aucun intérêt pendant 90 jours». LOCATION: **Sur approbation du bureau de crédit de Electronic Financial Group (L'EEF). Location commerciale seulement. Basée sur une durée de bail de 42 mois et une option d'achat à juste valeur marchande (JVM). Le montant total de la dette et le coût d'emprunt pour la location dépendent des taux mensuels de location fixés par EFG. Par exemple, pour une location de 10 000 \$ (plus les taxes) sur une durée de 42 mois avec paiements mensuels de 360,80 \$ (plus les taxes), le montant total à payer serait de 12 633,60 \$ (plus les taxes) avec option d'achat à juste valeur marchande de 1 000,00 \$ (plus les taxes). Le coût d'emprunt serait de 3 633,60 \$ (plus les taxes), ce qui implique un TPA de 17,16%. Les taux varient selon le montant de la location et la durée du bail. POLITIQUE PUBLICITAIRE: La ou des rabais ou crédits de programmation sont indiqués, toutes les taxes devant s'appliquer sont calculées et doivent être payées sur le prix avant rabais ou crédit. Les frais d'affranchissement appropriés doivent être payés pour les remises postales. Les remises payables en dollars américains ne sont sujettes aux fluctuations dans la valeur des devises et peuvent faire l'objet de frais de traitement par les banques canadiennes. Future Shop n'est pas responsable des remises postales des fabricants. La disponibilité des produits varie selon le magasin. © 2002, Future Shop Ltd. Tous droits réservés. Le présent document ne peut être reproduit ni en tout ni en partie, ceci incluant l'information sur les prix, sous quelque forme que ce soit et par quelque procédé que ce soit sans l'autorisation écrite de Future Shop. Les prix, produits et offres annoncés par l'InterShopique de notre site web peuvent différer de ceux offerts dans les magasins Future Shop. AÉROPLAN: MDA Aéroplan est une marque déposée d'Air Canada. Les achats de certificats et de cartes-cadeaux ne donnent pas droit à des milles Aéroplan; néanmoins, les achats effectués avec ces derniers le permettent. Les milles Aéroplan sont calculés avant taxes. Veuillez noter que les milles Aéroplan accumulés (comportant les pilles-bonus) sur les articles retournés, échanges ou lors d'une protection de prix, seront corrigés en conséquence. INTEL: Intel, le logo «intel inside», Pentium et Celeron sont des marques déposées ou des marques de commerce de la corporation Intel ou de ses filiales aux États-Unis et dans d'autres pays.

SUR DVD
ROCK STAR
L'histoire de quelqu'un qui voulait tant devenir quelqu'un et qui enfin eut sa chance.



CARACTÉRISTIQUES SPÉCIALES:
• Documentaire
• Filmographies
• Vidéo de musique
• Accès aux scènes
• ... et bien plus encore!

23.99

Tous les ensembles d'ordinateurs avec moniteur EN SOLDE!



Processeur Intel® Celeron® 1,1GHz

CodeWEB: 10012116/10007815/10014629

310N

- Mémoire SDRAM 128 Mo
- Disque dur de 40 Go
- Lecteur CD-ROM à 48x
- Modem V.90 à 56K
- Windows XP Édition familiale préinstallé



Ordinateur seulement 849,99 après remise postale de 110 (75 US)



ÉPARGNEZ 280\$ SEULEMENT

1149.99

COMPAQ

715CA

Processeur

AMD Athlon 1,2GHz

CodeWEB: 10012512

- Mémoire vive 256 Mo
- Disque dur de 20 Go
- Combo DC-RW/DVD-ROM
- Affichage XGA TFT de 14,1 po
- Windows XP Édition familiale pré-installé



2299.99

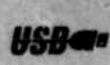
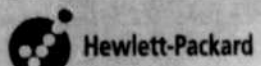


Économisez 140\$ sur la connexion à Internet

(rabais sur les tarifs d'installation et du service mensuel réguliers) Plus de détails en magasin

SYMPATICO
Édition Haute Vitesse

Nouveaux abonnements seulement. Il est exigé que l'ensemble Sympatico soit acheté pour 34,99 \$ par mois. Avec ou MC, l'abonné doit être âgé de 18 ans ou plus. L'offre est en vigueur au Québec seulement. Le service n'est offert que pour les clients résidentiels seulement. Il n'y a pas de limitation de durée. Il y a un paiement d'activation de 29,95 \$. L'offre se limite aux nouveaux abonnés pour une première fois à Bell Sympatico édition haute vitesse. Le tarif mensuel pourrait être modifié et ne comprend pas les taxes applicables. L'offre pourrait être modifiée sans avis préalable et elle ne peut être combinée à aucune autre offre de Sympatico. Certaines conditions et restrictions s'appliquent. Sympatico et Sympatico édition haute vitesse sont des marques de commerce de Bell Canada.



APOLLO

Imprimante P2150U

- Technologie à jets d'encre de Hewlett-Packard
- Résolution de 600 ppp pour une fantastique qualité d'impression
- Rapide: jusqu'à 6 ppm

7150 CodeWEB: 10007157

19.99



Maxtor

Disque dur de 60 Go

- 7200 rotations à la minute • Mémoire tampon de 2 Mo
- Temps d'accès aux données de 9,0 ms • Garantie de 3 ans

CodeWEB: 10004286

ÉPARGNEZ 10\$ SEULEMENT

239.99



Microsoft
Windows XP
Édition
familiale

CodeWEB: 10009463

149.99



GIGASTORAGE
100 Pack CD-R

700MB 80 Min

ÉPARGNEZ 20\$ SEULEMENT

59.99

Paquet de 100 CD enregistrables de 80 min.

- Vitesse d'écriture certifiée jusqu'à 24x • Capacité de 80 minutes • 700 Mo

CodeWEB: 10011595

Tous les gros électroménagers EN SOLDE!



MOFFAT

Réfrigérateur de grande valeur

- Tablettes pleine largeur en porte-à-faux
- Tablettes pour contenants de 2 litres dans la contre-porte
- Tiroirs-fraîcheur blancs pour fruits et légumes
- Porte à poignée réversible

MOFFAT 1611RWB 10011594

ÉPARGNEZ 50\$ SEULEMENT

599.99

SOLDE

Tous les électroménagers Panasonic

EN SOLDE!



BLACK & DECKER

Puissant aspirateur à main

- Puissance de 4,8 volts
- Godet à poussière de grand format

VAB00 CodeWEB: 10009902

ÉPARGNEZ 25\$ SEULEMENT

34.99



Panasonic

Four à micro-ondes format familial

- 1200 watts • 1,2 pi. cu. • Sonde de cuisson automatique
- Décongélation turbo à onduleur

NW5618 CodeWEB: 10005641

ÉPARGNEZ 15\$ SEULEMENT

184.99

Une offre par client, aucun détaillant, ne peut être jumelée à une autre promotion, ne s'applique pas aux achats antérieurs. Voir détails en magasin.

LE MONDE

EN BREF

ÉTATS-UNIS

Walker de retour

■ WASHINGTON — Le taliban américain John Walker Lindh, 20 ans, a été ramené, hier, un long voyage de retour vers les États-Unis, transféré par avion militaire depuis la base américaine de Kandahar, en Afghanistan, ont indiqué des responsables du Pentagone. Escorté par des agents du FBI, il devrait arriver à l'aéroport international Dulles, près de Washington. Le voyage prend plus de 20 heures. Walker a été formellement accusé, le 15 janvier, par un tribunal fédéral d'Alexandria, de complot pour tuer des ressortissants américains et de soutien au réseau Al-Qaïda de ben Laden, commanditaire présumé des attentats du 11 septembre. (AFP)



Le taliban John Walker Lindh

Occidentalisés

■ WASHINGTON — Les autorités américaines sont en train d'occidentaliser les photos de cinq terroristes présumés membres d'Al-Qaïda qui pourraient se préparer à des opérations suicide, a annoncé l'Attorney general John Ashcroft. « Une des choses que nous avons remarquées à propos du réseau Al-Qaïda est qu'il demande à ses membres de se fondre dans la société. Donc nous sommes en train de travailler pour ajuster ces photos pour montrer à quoi ressembleraient ces individus sans leur barbe et s'ils s'occidentalisent », a déclaré M. Ashcroft. Les photos occidentalisées devraient permettre à toute personne reconnaissant ces hommes d'alerter le FBI. (AFP)

BRÉSIL

Menace par courriel

■ SAO PAULO — Un député fédéral du Parti des travailleurs (PT-gauche), José Genoïno, candidat au gouvernement de Sao Paulo pour les élections de 2002, a reçu, hier, des menaces de mort, au moyen d'un courriel émanant d'un supposé groupe intitulé Force Armée révolutionnaire brésilienne (FARB). Dans le message, il est dit : « Tu vas mourir, ta fin est proche, tu seras le prochain sur la liste et il ne sert à rien de demander de l'aide car nous te fusillerons. Personne ne peut te protéger espèce de traître ». Ces menaces interviennent 48 heures après le meurtre du maire (PT) de la ville industrielle de Santo André, dans la région de Sao Paulo, Celso Daniel, 50 ans. Enlevé le vendredi soir, il avait été retrouvé mort dimanche à l'aube, le corps criblé de 18 balles. Avant lui, Antonio Costa, maire (PT) de Campinas (État de Sao Paulo) avait été assassiné en septembre. (AFP)

IRLANDE DU NORD

Il écope pour Omagh

■ DUBLIN — Un patron de pub de 49 ans, Colm Murphy, a été la première personne condamnée pour l'attentat d'Omagh (29 morts le 15 août 1998), après avoir été reconnu coupable de complicité, hier, par une juridiction antiterroriste à Dublin. Cet attentat à la voiture piégée, le plus meurtrier de l'histoire du conflit nord-irlandais, avait été revendiqué par l'IRA-Véritable, une dissidence de l'Armée républicaine irlandaise (IRA), opposé au processus de paix. Qualifié de « terroriste chevronné » par le juge, Colm Murphy risque la réclusion à perpétuité. Père de quatre enfants, il a fourni deux téléphones portables à ceux qui ont préparé l'attentat. (AFP)

YUGOSLAVIE

Souris distrayante

■ BELGRADE — Une conférence de la Banque mondiale sur la transition, organisée au centre de congrès Sava, à Belgrade, a été interrompue, hier, par une souris, à la surprise et aux rires des experts économiques et des ministres présents dans la salle. La souris est apparue soudainement devant la table du chef du bureau de la Banque mondiale à Belgrade, Rory O'Sullivan, et n'arrêta pas de courir en cercle autour de sa table pendant des minutes. Le ministre serbe des Finances, Bozidar Djelic, s'est excusé aux participants étrangers pour « l'incident » et a sévèrement critiqué la direction de la salle. La souris a, de son côté, réussi à s'échapper... (AFP)

L'Inde accuse le Pakistan après l'attentat de Calcutta qui oblige Washington à la nuance

■ WASHINGTON (AFP, AP) — Les États-Unis sont restés prudents, hier, sur les raisons de l'attaque dans laquelle quatre policiers indiens ont été tués devant le Centre américain de Calcutta (est de l'Inde), affirmant ne pas savoir s'il s'agissait d'un attentat antiaméricain ou d'une affaire locale.

Cette attaque intervient moins de six semaines après l'attentat suicide qui a visé le Parlement indien à New Delhi, le 13 décembre, faisant 14 morts, neuf fonctionnaires et les cinq kamikazes. L'Inde avait alors accusé deux groupes islamistes basés au Pakistan et les services secrets pakistanais (ISI) d'en être les commanditaires, provoquant la colère d'Islamabad et la mobilisation de milliers d'hommes à la frontière.

Hier, le président George W. Bush a affirmé ne pas savoir si les États-Unis étaient directement visés, mardi.

« Nous ne savons pas à ce stade qui exactement est responsable », a déclaré

pour sa part le porte-parole du département d'État, Richard Boucher, prenant manifestement soin de ne pas dramatiser l'événement et de ne pas alimenter la polémique entre New Delhi et Islamabad sur une éventuelle responsabilité pakistanaise.

M. Boucher a notamment souligné qu'aucun membre du personnel américain du centre ne se trouvait sur les lieux au moment de la fusillade, et que le centre devait ouvrir ses portes aujourd'hui.

Il s'est également félicité de la décision de l'Inde de renforcer la sécurité autour des bâtiments américains à la suite de cet événement, mais il a assu-

ré que Washington n'était « pas informé d'une menace particulière, au-delà des menaces normales », contre ses intérêts dans ce pays.

Washington est au courant d'informations selon lesquelles cette attaque visait à protester contre l'action de la police de l'État du Bengale occidental (dont Calcutta est la capitale) contre un groupe actif à la frontière avec le Bangladesh, mais on n'est « pas en mesure de vérifier ces affirmations », a-t-il assuré.

Le Centre américain de Calcutta abrite notamment une bibliothèque et un centre d'information. Ses activités sont liées au département d'État, le ministère des Affaires étrangères américain.

Quatre hommes armés circulant à moto ont ouvert le feu, tôt hier matin, en direction du centre, tuant quatre policiers indiens et blessant 20 autres personnes, dont 18 policiers, selon un

bilan de la police locale également citée par l'ambassade des États-Unis à New Delhi.

Le ministre indien de l'Intérieur, Lal Krishna Advani, numéro deux du gouvernement fédéral, a fait un lien possible avec l'ISI, les services secrets pakistanais, s'attirant un rapide démenti d'Islamabad.

Washington a pour sa part pris garde, hier, de se tenir à l'écart de cette nouvelle polémique entre les deux pays, déjà à couteaux tirés sur la souveraineté de la région du Cachemire et sur les activités de groupes extrémistes cachemiris que l'Inde accuse le Pakistan de soutenir.

Les États-Unis, qui redoutent que ces tensions entre les deux principales puissances de la région ne viennent fragiliser la campagne militaire américaine en Afghanistan, tentent depuis plusieurs mois de faire baisser la tension.

Fusillade à Jérusalem

Promesse de « guerre totale »

■ NAPLOUSE, Cisjordanie (AP, AFP) — Le cycle de la violence reprend de plus belle au Moyen-Orient. Après Tulkarem, la veille, Tshal a mené une nouvelle incursion, hier, en Cisjordanie, à Naplouse, abattant quatre militants du Hamas dans une opération-commando. Du tac au tac, le Mouvement de la résistance islamique, abandonnant la trêve, promettait la « guerre totale » et, dans l'après-midi, un homme ouvrait le feu à Jérusalem, blessant 39 personnes avant d'être tué.

Saeed Ramadan, membre de la police navale palestinienne et militant des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un mouvement lié au Fatah de Yasser Arafat, est l'auteur de la fusillade, revendiquée ensuite par les Brigades.

L'assaillant, qui portait un épais manteau, a ouvert le feu sur les gens attendant le bus, non loin d'un des carrefours les plus animés de la ville, le croisement entre les deux principales artères du centre, Jaffa et King George. Et à quelques mètres à peine de l'endroit où un kamikaze s'était fait sauter dans une pizzeria, en août, tuant 15 personnes.

Les autorités israéliennes ont tenu Yasser Arafat et l'Autorité palestinienne responsables de la fusillade qui devrait entraîner une forte réponse israélienne.

Hier à l'aube, les commandos de Tshal avaient investi un immeuble de neuf étages dans le quartier d'Al-Madjine, à Naplouse, recherchant une cachette et un laboratoire d'explosifs clandestin. Bilan de l'opération : quatre Palestiniens tués, tous membres des Brigades Izzedine Al-Qassam, l'aile militaire du Hamas, dont son chef pour Naplouse, Yosef Soragji. Tshal a aussi mis la main sur un important stock d'explosifs et a arrêté neuf militants présumés.

D'après l'armée israélienne, une fu-

sillade a eu lieu, faisant quatre blessés légers parmi les soldats. Mais des sources palestiniennes, policières et médicales, on pensait que les militants ont été abattus dans leur sommeil.

Deux des quatre hommes figuraient sur la « liste noire » des terroristes présumés dont Israël réclame l'arrestation à l'Autorité palestinienne.

Immédiatement, le Hamas a annoncé qu'il renonçait à la trêve partielle décrétée après l'appel en ce sens de Yasser Arafat, le mois dernier.

Quelques heures plus tard, plus de 2000 de ses sympathisants tentaient d'investir le siège de la police palestinienne, à Naplouse, réclamant la libération d'une vingtaine de leurs. La manifestation a tourné à l'émeute et deux manifestants ont été blessés par balles. La police a ensuite libéré le frère d'un des militants abattus le matin, disant agir sur ordre d'Arafat.

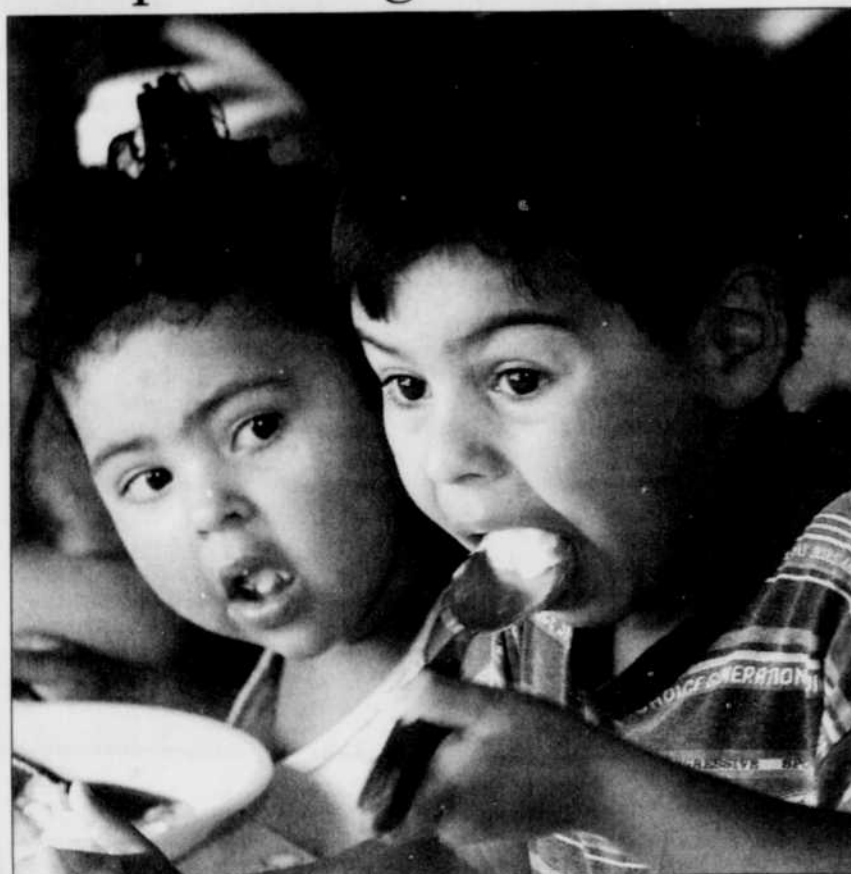
Puis le Hamas a précisé sa menace. Dans un tract distribué dans une mosquée de Gaza, il a annoncé la « guerre totale » contre les soldats et colons israéliens : « la série de massacres, y compris celui d'aujourd'hui à Naplouse, a ouvert la porte à une guerre totale contre l'armée sioniste et les colons, par tous les moyens et en tous lieux. »

Et dans l'après-midi, Jérusalem s'est retrouvée une fois de plus ensanglantée. Un homme, un Palestinien selon les forces de l'ordre, a ouvert le feu dans le centre de la ville sainte, blessant au moins 39 passants dans une fusillade d'une dizaine de minutes, avant d'être abattu par la police. Au moins six Israéliens ont été grièvement blessés.



Yosef Soragji, chef du Hamas à Naplouse, abattu.

Ces petits Argentins ont faim



Ces enfants pauvres dégustent leur pitance dans une cuisine mise sur pied dans un bidonville de Buenos Aires. Avec une classe moyenne en voie de disparition sous l'effet de la récession, le gouvernement prévoit que l'économie de l'Argentine va à nouveau dégringoler de deux points en 2002. Le Comité pour la concertation sociale, lancé pour trouver une issue à la crise, a poursuivi ses réunions, hier, en s'entretenant avec des représentants des chefs d'entreprises, mais aussi du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque mondiale (BM) et du Parti péroniste. Après quatre ans de récession, « nous sommes en phase terminale » dans tous les sens du terme, a-t-on reconnu.

Bombardements US contre des défenses antiaériennes de l'Irak

WASHINGTON (d'après AFP) — Des avions de combat américains équipés d'armes avec guidage de précision ont bombardé des défenses antiaériennes dans le sud de l'Irak en réponse à des « menaces irakiennes » contre les appareils faisant respecter la zone d'exclusion aérienne, a déclaré, hier, un porte-parole de l'armée américaine. Ces bombardements menés lundi, près de la ville de Tallil, à 270 km au sud-est de Bagdad, sont les premiers contre l'Irak depuis le 27 novembre, a déclaré le capitaine de frégate Frank Merriman.

Ils sont intervenus « en réponse à des menaces irakiennes contre les appareils de la coalition surveillant la zone d'exclusion aérienne », a-t-il précisé.

Ces bombardements « ne sont pas liés à la campagne du président Bush contre le terrorisme », dit-il.

Des incidents quasi quotidiens opposent l'Irak aux avions occidentaux.

De son côté, l'Irak a affirmé, hier, avoir tiré, la veille, des missiles sol-air contre des avions de combat américains et britanniques, qui survolaient le sud du pays, les contraignant à « prendre la fuite ».

Kaboul peut payer ses fonctionnaires

Rumsfeld sort de ses gonds au sujet des prisonniers de Guantanamo

■ KABOUL (AFP, AP) — Le gouvernement de Kaboul a commencé, hier, à payer les salaires des fonctionnaires au lendemain de l'engagement international de financer la reconstruction de l'Afghanistan pour éviter que le pays ne sombre de nouveau dans le chaos.

La conclusion d'une conférence qui a réuni quelque 60 pays et 20 organisations internationales à Tokyo a permis de mobiliser 4,5 milliards d'euros sur cinq ans en faveur de l'Afghanistan. Plus de 1,8 milliard d'euros ont été annoncés pour 2002.

Cette aide est toutefois conditionnelle à des progrès dans la démocratisation du pays et à l'élimination du terrorisme.

L'Union européenne a fourni la plus grosse contribution pour 2002 avec 600 millions d'euros, soit 30 % des fonds pour la première année et 45 % du total des montants prévus d'ici 2006.

Le chef du gouvernement intérimaire afghan, Hamid Karzai, a espéré que

l'engagement de la communauté internationale sera rapidement suivi d'effet. « J'espère aussi que ces promesses deviendront réalité dans les jours qui viennent pour que nous puissions démarrer la reconstruction », a-t-il dit.

Washington, qui a contribué pour quelque 300 millions d'euros, a insisté sur l'importance de la lutte antidrogue en Afghanistan, dans le cadre du plan d'aide à la reconstruction.

Une vingtaine de pays donateurs ont également annoncé à Tokyo qu'ils allaient fournir plus de 60 millions d'euros pour aider l'Afghanistan à se débarrasser des millions de mines qui infestent le pays.

La reconstruction de l'Afghanistan

passera aussi par la création d'une armée nationale, et les Britanniques ont annoncé qu'ils allaient aider Kaboul à la mettre sur pied.

Le gouvernement afghan a envisagé la création d'une armée nationale de 250 000 hommes qui intégrerait nombre d'anciens combattants des différentes factions. Mais même dans ce cas, les combattants devront encore être désarmés et il faudra leur proposer de nouveaux moyens de vivre.

L'Iran, voisin de l'Afghanistan, a été parmi les plus généreux donateurs avec 560 millions d'euros.

Ces efforts de stabilisation du pays interviennent alors que les États-Unis poursuivent leurs opérations pour éliminer les membres présumés d'Al-Qaïda et de la milice des talibans.

Ils ont notamment poursuivi le transfert de prisonniers d'Afghanistan vers la base navale de Guantanamo à Cuba, où 158 d'entre eux se trouvent actuel-

lement détenus dans des conditions qui ont déclenché une polémique. Cette controverse a été alimentée par la publication dans la presse britannique et américaine de photos montrant les détenus menottés, les fers aux pieds, agenouillés, les yeux bandés, devant des grillages et des barbelés.

Exaspéré, le secrétaire à la Défense, Donald Rumsfeld, a dû démentir formellement, hier, tout mauvais traitement de ces prisonniers estimant que les nombreuses allégations en ce sens étaient « complètement fausses ».

Des dirigeants européens et des organisations de défense des droits de l'homme avaient souhaité que les détenus bénéficient des garanties prévues par le droit international.

Un juge fédéral américain, Howard Matz, saisi sur la légalité de la détention à Guantanamo, a indiqué hier à avoir de « sérieux doutes » sur sa compétence dans cette affaire.

LA CAPITALE ET SES RÉGIONS

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Neuf autres municipalités déclarées en surplus de purin

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

Neuf autres localités de Chaudière-Appalaches viennent d'être inscrites sur la liste des territoires municipaux en surplus de purin.

C'est ce qu'a confirmé le ministère de l'Environnement, lundi.

Ces neuf municipalités sont Cap-Saint-Ignace, dans la MRC de Montmagny; Saint-Aubert, Saint-Damase et Sainte-Loïse, dans l'Islet; Saint-Nérée, dans Bellechasse; Sainte-Praxède, dans l'Amiante; Saint-Zacharie et Sainte-Rose-de-Watford, dans les Etchemins, ainsi que Saint-Joseph-de-la-Pointe-de-Lévy, partie de la ville nouvelle de Lévis, que la Direction régionale du ministère de l'Environnement a confirmée Zone d'activité limitée (ZAL), le 21 décembre.

Cette nouvelle brochette porte à 57 le nombre des municipalités de Chaudière-Appalaches désignées ZAL, au sens du Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole entré en vigueur en juin 2001. C'est-à-dire que tout nouveau projet d'élevage est pratiquement impossible dans environ 40 % des localités de la région, la réglementation du ministre André Boisclair faisant une exigence du traitement complet des fumiers ou lisiers qu'il implique, avec en prime l'élimination des produits de l'éventuel traitement à l'extérieur des territoires en surplus.

Pour les éleveurs déjà implantés dans une ZAL et qui désireraient développer leurs exploitations, la propriété de terres suffisantes pour l'épandage est néanmoins acceptée comme autre possibilité au traitement.

Selon la mécanique imaginée par le ministère de l'Environnement, une municipalité devient ZAL dès le moment où il est établi que les fumiers et lisiers qui y sont produits créent un surplus de plus de 20 kilos à l'hectare.

De source du cabinet du ministre Boisclair, deux autres municipalités de Chaudière-Appalaches en sont tout juste à ce niveau de 20 kilos, en l'occurrence la ville nouvelle de Saint-Georges, dans Beauce-Sartigan, et Joly, dans Lotbinière. C'est-à-dire que tout nouveau projet d'élevage qui y sera développé les fera passer au statut de ZAL.

Ces dispositions du Règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole sont transitoires, le ministère de l'Environnement travaillant actuellement à « un projet de modernisation globale de ce règlement, basé sur la teneur réelle en phosphore spécifique à chaque entreprise agricole ».

Dans un avis de santé publique, il y a un peu moins d'un an, la Direction de la santé publique de Chaudière-Appalaches avait indiqué que la situation actuelle reliée aux surplus de fumiers crée des conditions qui menacent la santé de la population. Elle avait suggéré de stopper l'expansion des productions animales dans les zones en surplus de fumier.

75 % DES EXCÉDENTS DE TOUT LE QUÉBEC

Pour l'heure, Chaudière-Appalaches nage littéralement dans les surplus avec une masse nette de 8,4 millions de kilos, soit 75 % des excédents de fumiers dans l'ensemble du pays québécois. Ces fumiers, auxquels s'ajoutent les fosses septiques inadéquates, les pesticides et les fertilisants chimiques, sont une source importante de contamination des puits et autres sources d'eau d'alimentation. La campagne de tests lancée par le ministère de l'Environnement confirme, par les temps qui courent, ce que les milieux de la santé pressentaient déjà, en l'occurrence que de nombreux puits sont contaminés, comme cela est confirmé à Pintendre, à Saint-Michel, à Saint-Henri et à Sainte-Croix, notamment.

Dans la région, 26 % de la population s'abreuve à des puits individuels.

Pour l'Union paysanne, la situation mérite un remède énergétique. « L'Union paysanne croit que le temps presse d'agir et d'appliquer une politique visant un plafonnement du nombre d'animaux à l'hectare », a indiqué un porte-parole du groupe, Jean Gosselin, dans une communication aux médias, suggérant que les nouveaux élevages ne dépassent pas une unité animale à l'hectare.

« Ceci permettra la pratique d'une agriculture plus diversifiée, moins polluante, par opposition à la monoculture de maïs et à l'élevage industriel du porc qui envahissent nos campagnes », a-t-il observé.

LOGEMENT SOCIAL À QUÉBEC

L'Action civique savonnée

« Le supplément au loyer, un mythe en période de pénurie », clame la Fédération des coopératives d'habitation

ROBERT FLEURY
RFleury@lesoleil.com

■ La Fédération des coopératives d'habitation de Québec et Chaudière-Appalaches a vivement réagi au discours des conseillers de l'Action civique lors du conseil de Québec, lundi soir. Ceux-ci avouent leur préférence au supplément au loyer plutôt qu'à la construction de HLM ou de coopératives d'habitation dans le but d'aider les personnes à faibles revenus à se loger à bon compte.

« Le supplément au loyer est un mythe, une légende urbaine. Surtout durant une période de pénurie de logements comme maintenant », commente le directeur de la fédération, Christian Simard.

« C'est un discours intenable compte tenu de la pénurie actuelle. Tout simplement parce qu'il n'y a pas de logements disponibles. Quand il y a un taux d'occupation de 8 à 10 %, oui, ça peut se justifier, mais pas quand nous avons un taux de 0,5 % comme à Montréal », dit M. Simard.

Pour lui, l'aide au logement est beaucoup plus durable quand les édifices appartiennent à des groupes communautaires parce qu'ils resteront longtemps dans la communauté.

« Il vaut mieux miser sur ce qui procure une aide à long terme. Il est beaucoup plus facile de contrôler le prix des logements avec des immeubles communautaires que s'ils appartiennent à des promoteurs privés. D'autant plus que, lorsqu'un gouvernement accorde des suppléments au loyer, c'est généralement pour une période de cinq ans. Et c'est à recommencer », observe M. Simard.

Celui-ci rencontrait ses membres, hier matin, et ils se sont montrés catastrophés par les propos des conseillers de l'opposition. S'il ne doute pas de leur bonne foi, il les invite néanmoins à y penser à deux fois avant de favoriser le supplément au loyer dans le contexte actuel.

RÈGLEMENT RETIRÉ

Par ailleurs, l'administration L'Allier a retiré un règlement d'emprunt de 4,5 millions \$, lundi soir, faute d'appui de la part de l'opposition.

L'équipe du maire réclamait une avance de fonds pour payer des honoraires professionnels et du personnel temporaire au cours du printemps, le temps que le programme d'infrastructures se mette en place, question de raccourcir les délais.

« C'était uniquement pour gagner du temps, car il nous faut les approbations du ministère des Affaires municipales et du conseil de Québec. C'est une procédure utilisée couramment tant à Charlesbourg, Beauport que Québec. Je ne comprends pas l'attitude de l'opposition. Essaie-t-elle de prouver que la nouvelle ville ne peut pas fonctionner... ou est-ce une stratégie pour nous forcer à accepter leur politique de supplément au loyer? » s'étonne le vice-président du comité exécutif, Jacques Jobin.

Il répète que le conseil n'a rien à craindre, car chacun des projets passera obligatoirement devant le conseil pour être approuvé.

« On ne signera pas de chèque en blanc », a répondu le chef de l'opposition, Jacques Langlois.

« On lui a demandé des détails, mais il ne peut en fournir. S'il y a des urgences, que la direction générale les identifie. Ce n'est pas un drame en soi. C'est vrai qu'on utilisait une procédure similaire à Charlesbourg et Beauport, mais on connaissait les projets. Comment voulez-vous que le MAM les accepte s'ils ne sont pas identifiés? » dit M. Langlois.

La réaction imprévue de l'opposition a pris l'équipe L'Allier par surprise. Rien ne laissait voir que les conseillers de l'Action civique, majoritaires au conseil, s'y opposeraient. Il semble que l'exécutif avait omis de leur en parler...

Surprise: un règlement d'emprunt est refusé à l'équipe L'Allier



Le premier arrondissement, avec les Ann Bourget, Jacques Joli-Coeur, le président Yvon Bussièrès, Lynda Cloutier, Louise Lapointe, Serge Allen et le greffier adjoint Pierre Angers, a tenu sa toute première assemblée publique, hier.

Les conseils d'arrondissement, c'est parti!

ROBERT FLEURY
RFleury@lesoleil.com

Deux conseils d'arrondissement ont tenu leur première assemblée publique hier: le premier, Haute-Ville—Basseville, et le numéro 4, Charlesbourg. Une prise de contact avec les citoyens, des formalités administratives surtout.

À Charlesbourg, les réunions se tiendront à l'hôtel de ville et l'arrondissement s'appellera bien Charlesbourg, comme on le savait déjà. La désignation des districts par un nom distinctif attendra.

Dans le numéro 1, les conseils de quartier et le comité consultatif Vieux-Québec—Basseville se nommeront

des représentants au comité consultatif d'urbanisme. C'est l'édifice de la CUQ qui servira de bureau d'arrondissement. Les séances du conseil s'y tiendront le troisième mardi du mois, à 19 h, sauf exception.

On vient de lancer le concours pour trouver un nom. Un habitué des conseils municipaux, Pierre Landry, suggère Vieille-Capitale ou De la Capitale. Et que l'on garde la désignation 1^{er} arrondissement. D'autres propositions seront reçues des conseils de quartier ou des citoyens en général d'ici la fin de février. Plusieurs citoyens présents veulent des éclaircissements sur le rôle du conseil d'arrondissement, dont des membres de conseils de quartier.

Carrefour-jeunesse Emploi a reçu la première subvention versée: 15 000 \$ comme les années précédentes, selon une entente avec la Ville.

Les prochaines assemblées publiques des conseils d'arrondissement se tiendront aux endroits suivants: le lundi 28, à 19 h, dans le 3 à l'hôtel de ville de Sainte-Foy, et dans le 5 au centre municipal M^{re} Laval, 35, du Couvent à Beauport; le mardi 29, à 17 h 30 dans le 2 à l'hôtel de ville de Vanier; le mercredi 30, dans le 6, à 19 h, à l'édifice Le Flandre, 1^{er} étage, 125, rue Benoit-XV, dans Limoilou.

On ignore encore quand se tiendront les assemblées publiques des arrondissements 7 et 8.

Duchesnay aura son hôtel un an plus tôt que prévu

GUY BENJAMIN
GBenjamin@lesoleil.com

Le gouvernement du Québec devance d'un an la construction d'un hôtel haut de gamme de 54 chambres et suites, et de quatre chalets à la station écotouristique de Duchesnay. C'est à cause de la récession et non pas de la proximité des élections, jure Guy Chevette.

Le ministre responsable de la Faune et des Parcs a annoncé hier matin les investissements de 8,3 millions \$ à Duchesnay. L'hôtel sera construit sur un promontoire, offrant une vue sur le lac Saint-Joseph. Piscine intérieure et centre de santé sont parmi les services que l'on y retrouvera. Soixante emplois seront ainsi créés.

Le projet d'hôtel a déjà été dévoilé en mars 2000 alors que le même ministre annonçait une cure de beauté pour la station Duchesnay et un plan de développement pour en faire un joyau écotouristique. Sa réalisation était prévue pour 2003.

Dans son dernier budget, la ministre des Finances a annoncé un plan d'accélération des investissements des sociétés d'état dans le but de contrer le ralentissement éco-

nomique. La construction de l'hôtel à Duchesnay entre dans ce plan d'accélération.

Le ministre Chevette s'en est pris aux journalistes qui lient chaque annonce gouvernementale à la proximité des élections plutôt qu'à la lutte au ralentissement économique. « C'est une réaction stupide », a répété plusieurs fois le ministre. « Si on fait rien, on est des pas bons. Si on fait quelque chose, c'est à cause des élections qui s'en viennent », de lancer le ministre sur un ton incisif.

Chevette a annoncé hier des investissements totaux de 40 millions \$ par la Société des établissements de plein air. Plusieurs projets sont connus depuis juin 2001, mais encore là, leur réalisation sera devancée.

Une enveloppe de 8,4 millions \$ lancera les travaux dans les nouveaux parcs d'Anticosti et de Plaisance; et 23,3 millions \$ iront au musée d'histoire naturelle du parc Miguasha, à la construction d'un centre multiservices au parc d'Oké, et à l'achèvement de travaux à l'auberge Fort-Prével en Gaspésie. Les réserves fauniques de Matane, des Laurentides, de Portneuf et de Rouge-Matawin auront aussi leur part d'investissements.

TOURNÉE DE LA MINISTRE HAREL 11,2 millions \$ d'argent neuf sont offerts à Lévis

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

Porteuses de projets de logements, d'aqueduc et d'égout, d'équipements municipaux, de renouvellement urbain aussi, des enveloppes contenant au total 11,2 millions \$ d'argent neuf ont été offertes à la Ville de Lévis par la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, hier.

« Ce sont presque 32 millions \$ qui pourront être investis, sans compter le programme d'infrastructures », a souligné la ministre à l'occasion d'un point de presse qui faisait suite à un entretien de plusieurs heures avec les élus lévisiens, à l'hôtel de ville du Chemin du fleuve.

Depuis une huitaine, la ministre fait la tournée des villes nouvelles du pays québécois pour présenter aux administrations municipales les mesures et programmes issus du récent budget Marois. Et pour distribuer la manne gouvernementale en matière d'habitation, de renouvellement urbain, d'infrastructures, etc.

Il y a une semaine, c'est au total 73 millions \$ qui ont été mis à la disposition de la ville nouvelle de Québec. Si les sommes mises sur la table de Jean Garon ont été moins plantureuses, la

ministre n'en a pas moins affirmé que Lévis a somme toute obtenu sa juste part. Le maire Garon parlera d'ailleurs de « bonnes nouvelles », bien qu'il soit ressorti de son propos qu'il lui en faudra plus pour soutenir tous les projets de son administration.

Les « bonnes nouvelles » de M^{me} Harel se matérialisent entre autres par une proposition de 1,9 million \$ pour la réfection des réseaux d'aqueduc, d'égout et de traitement de l'eau potable, ce qui permettrait de réaliser 3,7 millions \$ de projets, la ville y allant de sa moitié.

Même tableau au chapitre des équipements municipaux requis à la suite de la fusion, l'État québécois avançant 1 million \$ pour des projets totaux de 2 millions \$, en l'espèce en ce qui concerne à Lévis les nouveaux systèmes informatique et téléphonique.

Même scénario pour le renouvellement urbain, auquel le gouvernement Landry est disposé à consentir 1,4 million \$ pour des projets totaux de 2,4 millions \$, qui bénéficieraient vraisemblablement au Vieux-Lévis d'abord.

C'est au chapitre de l'habitation que M^{me} Harel a été la plus généreuse, offrant 6,9 millions \$ qui soutiendraient des projets de 23,3 millions au total, dont une centaine de logements sociaux.



êtes-vous

photonique?

Innover, sortir
des sentiers battus...
c'est ton genre ?
Tu as exactement
le profil pour
l'optique-
photonique !

Découvre le plaisir
de travailler, choisis une
carrière différente dans
un milieu extraordinaire
et stimulant.

Choisis la science
et la technologie,
un emploi t'attend
après ta formation !

Sonia Duval
Conceptrice en électronique
Exfo, Québec

le plaisir, c'est une science ...



et ça commence ici :

- www.quebecciteoptique.com
- www.sraq.qc.ca/science
- (418) 657-3030

L'EST ET LA CÔTE-NORD

La manne n'est pas tombée du ciel...

Les militaires de Bagotville fournissent 50 camions de neige au Carnaval-Souvenir de Chicoutimi

■ LA BAIE (PC) — La neige est devenue une denrée si rare que les organisateurs des festivals d'hiver sont prêts à acheter la manne blanche à fort prix pour monter les sites et surtout préparer les blocs de neige qui se transformeront sous les doigts des sculpteurs.

La base de Bagotville a, à sa façon, joué au bon samaritain en offrant au Carnaval-Souvenir de Chicoutimi un peu plus d'une cinquantaine de camions de neige blanche.

La substance pratiquement immaculée a été transportée vers le site du Vieux port de Chicoutimi où elle deviendra un magnifique château pour servir de décor aux activités du carnaval.

Selon le capitaine François Giroux, de la base de Bagotville, les militaires ont gratté la neige de la piste 06/24. Il s'agit d'une piste que les avions militaires et civils n'utilisent jamais. La neige ne contient donc aucune substance toxique (matériel de déglacage).

L'opération de transport a eu lieu lundi après-midi. Une souffleuse du service d'entretien de la base a placé la neige en monticule avant de la charger dans les camions. D'autres transports de neige doivent avoir lieu aujourd'hui.

Selon Michelle Dupras, porte-parole de l'événement, le Carnaval-Souvenir avait misé gros sur toute l'organisation du site du Vieux port. Les visiteurs qui entrèrent sur les lieux passeront sous une structure de neige. Le château de Roméo et Juliette servira de glissade pour les enfants. Tous les jours selon la porte-parole, la neige provenant de la base de Bagotville sera suffisante pour créer les blocs des principaux monuments. Les sculpteurs Raymond Gervais, Michel Béland-Landry et Pierre Larouche ont été choisis pour réaliser les travaux sur le site du Vieux port de Chicoutimi. La même équipe participera au concours de sculpture sur glace du Carnaval de Québec.

L'organisation chicoutimienne n'est pas la seule à chercher de la neige pour ses festivités. Lors de sa dernière séance régulière, le conseil municipal de Jonquière a accepté des modifications aux modalités de financement afin de subventionner le transport de neige vers le site des sculptures. Le manque de neige en ce début d'hiver cause des ennuis à beaucoup de monde. L'industrie touristique n'a pas manqué de rappeler la lenteur du début de saison pour les activités hivernales comme la motoneige et les sports de glisse.

Les effets négatifs se feront également sentir dans le domaine agricole. Des producteurs de bleuets s'inquiètent pour le gel des plants. La neige sert habituellement d'isolant pour les arbustes qui souffrent lorsqu'ils sont exposés à des températures trop basses pendant la saison hivernale. Si certains déplorent l'absence de l'or blanc, d'autres s'en réjouissent. Les municipalités qui assurent l'entretien de leur réseau routier vont réaliser des économies appréciables. Les entrepreneurs qui ont des contrats d'entretien signés avec les municipalités qui préfèrent la sous-traitance engrangent des profits intéressants qui vont inévitablement compenser pour les hausses spectaculaires des prix du carburant l'an dernier.

BAIE-COMEAU

3 M\$ du fonds Touloustouc pour revamper la ville

STEEVE PARADIS

Collaboration spéciale

BAIE-COMEAU — Baie-Comeau consacra près de la moitié des 6,4 millions \$ reçus du fonds du projet hydroélectrique de la rivière Touloustouc pour son développement économique et touristique. Le projet de cour de triage ferroviaire au port de mer est au cœur de ces plans.

Le maire Claude Martel rencontrait les gens d'affaires hier soir pour leur dévoiler les orientations du conseil municipal à savoir comment dépenser ce pactole. Selon le maire, la cour de triage fait partie des priorités, si évidemment les deux autres piliers de gouvernement décident d'appuyer ce projet de relier par voie ferrée le parc industriel régional et le quai, projet évalué à 10 millions \$.

M. Martel a indiqué qu'il souhaitait aussi voir se développer des projets de deuxième et troisième transformations des ressources. «Je crois qu'on a vraiment tout ce qu'il faut ici pour enfin démarrer des projets de seconde et troisième transformations à Baie-Comeau», a-t-il lancé.

Tout près de 3 millions \$ de la somme seront consacrés à des projets spécifiques à la municipalité. Le maire a souligné qu'il est temps que Baie-Comeau mette de l'avant des projets pour retaper son look. Parmi ceux-ci, on retrouve la Maison de la faune, l'amélioration des parcs municipaux, l'exposition sur les vestiges d'un navire de l'amiral William Phips et la jonction du réseau de piste cyclable. «On songe peut-être aussi à établir un endroit permanent pour y tenir des festivals et spectacles en été», a-t-il enchaîné.

Le reste de la somme, soit 500 000 \$, sera consacré à la promotion et au développement de projets d'économie sociale. La MRC Manicouagan a reçu 13 millions \$ de la part d'Hydro-Québec dans le cadre du projet de la Touloustouc, à une centaine de kilomètres au nord de Baie-Comeau. Les huit municipalités se sont partagées 10 millions \$.

Baie-Comeau a reçu 68 % de ce magot. Au sein de la MRC, Baie-Comeau compte pour 80 % du financement de l'organisme et 75 % de la population.

ENTENTE AVEC LES INNUS

Québec et Ottawa invités à venir calmer le jeu

La population veut tout savoir sur ce dossier, rappelle le maire de Sept-Îles

STÉPHANE TREMBLAY

Collaboration spéciale

■ SEPT-ÎLES — Le maire de Sept-Îles, Ghislain Lévesque, lance un appel à Québec, à Ottawa et aux chefs négociateurs de venir calmer les esprits des Nord-Côtiers, qui craignent de perdre leurs droits avec l'éventuelle entente avec les Innus.

«La population ne veut plus être tenue dans l'ignorance. À chaque fois, que je demandais des explications aux représentants des gouvernements, on me disait de revenir plus tard. Nous avons été suffisamment patients. Les gens en ont ras le bol des négociations en catimini. Les ministres et leurs négociateurs de même que les chefs négociateurs innus doivent venir ici dire la vérité afin de faire la lumière sur ce dossier», clame M. Lévesque, qui dirige la destinée des 26 000 Septiliens depuis 1997.

MAUVAISE LECTURE

Le maire soutient que les gouvernements n'ont pas la bonne lecture des enjeux. «Sept-Îles est la seule ville du Québec qui est un carrefour innu, avec plus de sept communautés autochtones en permanence. Les Montagnais de la Basse-Côte-Nord viennent faire leurs achats à Sept-Îles. Nous désirons garder nos bonnes relations avec la nation innue», a-t-il ajouté. La communauté de 3000 Amérindiens de Uashat-Maliotenam, à proximité de Sept-Îles, n'est pourtant pas concernée dans les négociations territoriales en cours, mais le maire est convaincu que les discussions actuelles influenceront d'éventuels pourparlers avec ces Montagnais, qui demeurent sur deux réserves.

Cette entente tripartite, qui serait sur le point d'être signée avec les Innus de l'Ouest (Pointe-Bleue, Les Escoumins, Betiamites et Natashquan), soulève des débats. L'entente de principe prévoit une reconnaissance du titre d'aborigène, celle des droits ancestraux et de l'autonomie gouvernementale autochtone.

Selon André Forbes, porte-parole de l'Association du droit

des Blancs à l'intérieur du Nitassinan, ce futur traité, qui donnerait le quart du territoire québécois aux autochtones, pourrait aussi s'appliquer aux Innus de l'Est (Mingan, La Romaine et Saint-Augustin). «Il faut arrêter le train avant qu'il ne soit trop tard. Ce n'est pas avec Louis Bernard, éminence grise payée 600 000 \$ par Québec, celui pour qui tout le territoire du Québec est négociable avec les Innus, que nous allons arriver à quelque chose de bien. Ce n'est pas non plus avec André Maltais au fédéral, un politicien que nous avons mis dehors du comté, que nous allons obtenir mieux.»

«Il y a des bleus, des rouges et surtout des jaunes aux tables de négociation, il faut maintenant des Blancs», a-t-il précisé lors d'une réunion à laquelle prenaient part plus de 200 personnes.

Les députés Duguay (PQ-Duplessis) et Fournier (Bloc québécois) étaient absents lundi soir. «M. Duguay est en commission parlementaire. M. Duguay a dit et redit à M. Forbes que le ministre des Affaires autochtones, Guy Chevrette, sera à Sept-Îles en février pour clarifier la situation. Ces explications ne semblent pas avoir été suffisantes», a dit le porte-parole du député, Denis Mioussé.

Les récentes déclarations du ministre Chevrette disant que rien n'avait été signé et que rien ne serait signé avant d'avoir consulté les populations concernées, n'ont visiblement pas permis de rassurer les 100 000 Nord-Côtiers.

La porte-parole du député bloquiste Ghislain Fournier, Suzanne Cassista avait une explication.

«Nous n'avons pas été invités puisque personne du groupe n'a pris la peine de nous téléphoner. Dès l'ouverture parlementaire, le 28 janvier, M. Fournier demandera l'appui du Bloc québécois. Il a quelques questions à poser au ministre des Affaires indiennes, Robert Nault.»

L'Association du droit des Blancs continue de faire circuler une pétition qui a récolté plus de 2500 noms et qui sera remise au ministre Chevrette lors de sa visite en février.

D'ici là, les gens peuvent adhérer au groupe moyennant la somme de 2 \$. Plus de 1000 cartes de membres ont déjà trouvé preneur. Il s'agit de la seule source de financement pour cette association, née il y a moins d'une semaine.



Ghislain Lévesque



René Trépanier tient l'un des 5000 petits bateaux de bois qui seront lancés à la mer au début du mois de juin.

LES FÊTES DU QUÉBEC MARITIME

Dans l'Est, du nouveau, plus tôt

Les organisateurs veulent attirer plus de touristes grâce à 170 activités à l'affiche du 21 juin au 10 juillet

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Plus de 170 activités en hommage au milieu marin se dérouleront entre le 21 juin et le 10 juillet dans 45 municipalités des régions de l'Est du Québec, de la Côte-Nord et des Îles-de-la-Madeleine. Une offensive marketing majeure qui vise à contrer les pertes de clientèle vécues dans ces régions touristiques à caractère maritime à cause des grands festivals de Montréal et de Québec.

«On prend un risque en lançant cette année nos activités le 21 juin. C'est un festival nouveau genre. On prend aussi le pari d'accrocher une clientèle habituée à des événements internationaux. Il ne faut pas s'attendre à voir un grand chapiteau dans chaque municipalité, mais des activités interrégionales, régionales et locales qui forment un tout axé sur l'appropriation du milieu marin», précise René Tré-

panier, directeur général des Fêtes du Québec maritime (FQM).

«Si on ne fait rien, si on ne dit pas aux gens de Québec et de Montréal que nous avons des activités à offrir dans cette période de l'année, ils vont nous oublier et rester dans leur région où ils sont sollicités par les grands festivals», dit-il.

Celui-ci vise une hausse de l'achalandage touristique de 10 %. Une invitation faite à la famille de prendre l'air du large dans l'Est tout de suite après la fermeture des classes.

Pour lancer les Fêtes du Québec maritime, 5000 petits bateaux de bois, numérotés et identifiés aux FQM, seront mis à la mer au début de juin le long du fleuve Saint-Laurent.

Plusieurs grandes activités interrégionales auront aussi lieu comme la course des voiliers du Grand triangle du 19 juin au 7 juillet entre les villes de Matane, Baie-Comeau et Rimouski, avec de l'animation dans chaque ville.

Le Grand décompte des baleines permettra aux jeunes et aux moins jeunes de se lancer dans un concours visant à dénombrier les populations des 13 baleines qui séjournent dans le Saint-Laurent. Plusieurs régions participeront à la création d'une œuvre collective appelée *Livre de bord de mer* où des artisans qui s'inspirent des produits de la mer dans leur création seront visités, mais sous la forme d'une chasse au trésor. Il y aura des activités de moindre envergure, comme le golf sur le sable sur les plages de la Côte-Nord, le concours de pêche à la plie, mais à main nue, à Sainte-Anne-de-Portneuf ou la cueillette des mollusques à Pointe-aux-Outardes.

Les organisateurs des Fêtes du Québec maritime travaillent à mettre sur pied un grand spectacle de lancement. Les communautés autochtones seront invitées à se joindre aux FQM, principalement pour souligner la fête du solstice, le 21 juin.

Un festival nouveau genre, avec un Grand décompte des baleines

ÉDITORIAL

Une générosité bien ordonnée

La Banque mondiale jugeait que l'Afghanistan avait besoin de 15 milliards \$ US sur dix ans pour assurer sa reconstruction. Le gouvernement intérimaire de Kaboul n'aura toutefois que 4,5 milliards \$ sur cinq ans. À première vue, on pourrait prétendre que ce n'est pas suffisant, mais les pays donateurs ont raison de se montrer prudents.

Malgré toute la bonne volonté qui semble animer le gouvernement de Hamid Karzai, rien n'assure pour l'instant que tout cet argent sera dépensé convenablement. La paix n'a pas encore été rétablie dans ce pays ravagé par la guerre depuis plus de 20 ans, et le terrorisme est loin d'être un mauvais souvenir. Vaut donc mieux regarder les choses aller avant d'avancer les autres milliards requis.

Ce qui n'implique toutefois pas que la communauté internationale ait le droit de se désintéresser de ce qui se passe en Afghanistan. Les 4,5 milliards \$ offerts par les pays donateurs permettront de répondre aux besoins de base du peuple afghan à court terme. Mais il ne faudrait pas s'imaginer que la reconstruction du pays sera entièrement complétée d'ici cinq ans.

Les nations qui ont fait preuve de générosité ne devraient donc pas se servir de leurs promesses des derniers jours pour avoir bonne conscience et tourner ensuite le dos à l'Afghanistan. Car leur aide pourrait à nouveau devenir nécessaire si le terrorisme reprend du galon dans ce pays, si les autorités n'arrivent pas à venir à bout du trafic de la drogue, si les différentes factions afghanes décident de sortir à nouveau les armes, si la démocratie ne parvenait pas à s'imposer.

En attendant, le peuple afghan n'aura jamais vu autant d'argent lui tomber du ciel. Ce qui contribuera sans doute à le soulager, mais qui pourrait aussi donner des idées aux esprits corrompus et aux seigneurs de guerre qui ont fait trop longtemps la pluie et le beau temps dans ce pays. D'où l'importance de ne pas tout donner en même temps et d'imposer des conditions sévères à l'octroi de ces milliards, comme l'ont fait les peuples donateurs.

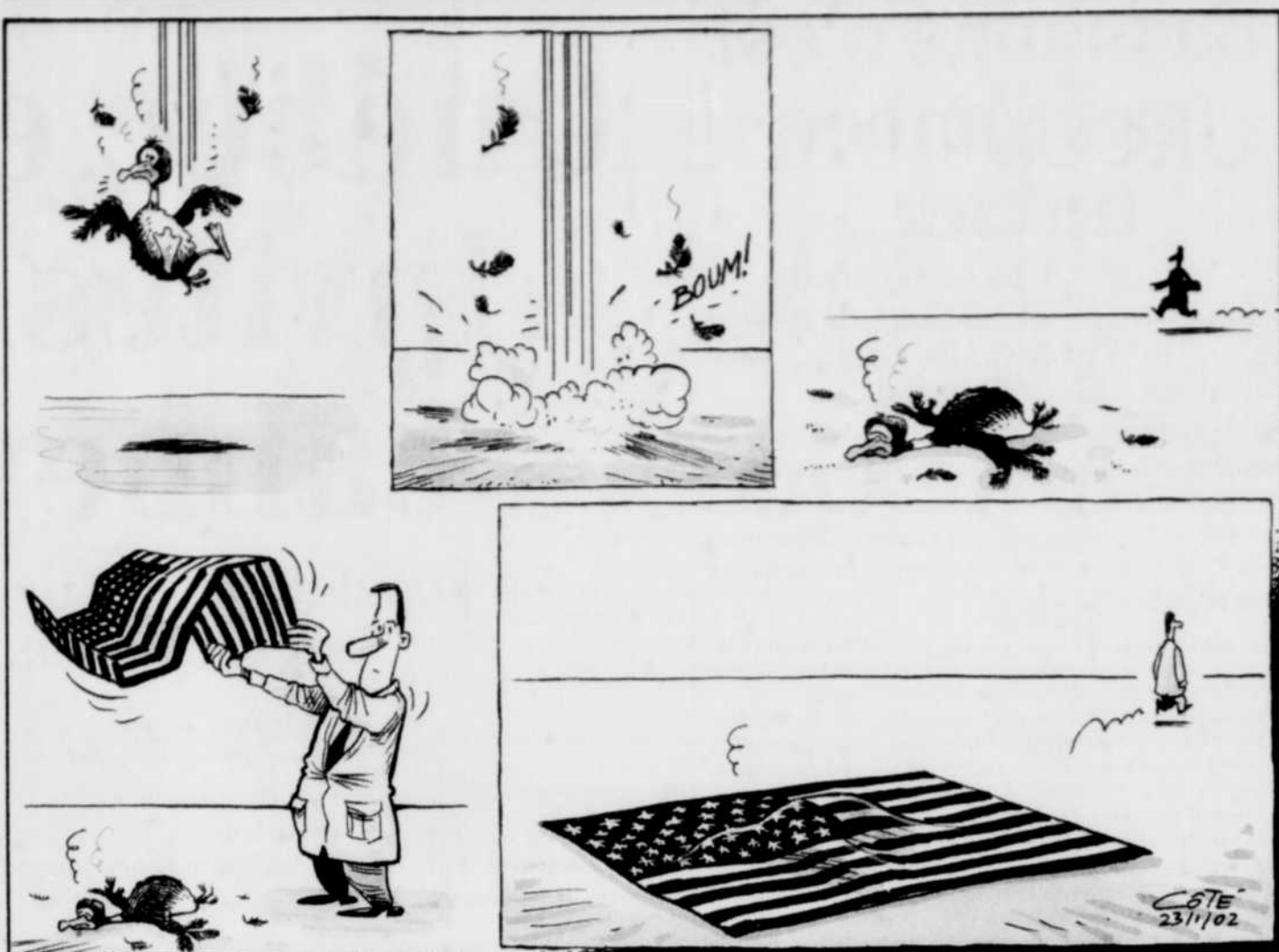
Le politologue Jean-Sébastien Rioux insiste en outre sur la pertinence de mettre en place des mécanismes de contrôle pour que l'argent soit bien investi et que les pays donateurs ne profitent pas de la situation pour troquer leur aide contre des contrats de services.

Il serait en effet déplacé que certaines nations offrent de l'argent à la condition que le gouvernement intérimaire afghan fasse appel à leurs propres firmes de professionnels, à leur main-d'œuvre et à leurs fournisseurs pour reconstruire le pays. Ces milliards de dollars devront être dépensés et la compétition mondiale sera vive pour décrocher les meilleurs contrats. Mais il serait dommage que l'appât du gain devienne la principale raison de contribuer au nouvel envol de l'Afghanistan.



Julie Lemieux

JLemieux@lesoleil.com



L'ACTUALITÉ COMMENTÉE

Aller-retour Porto Alegre/New York

Pour bien des gens, le Forum social de Porto Alegre et le Forum économique de New York, qui s'ouvrent tous les deux le 31 janvier, cristallisent le fossé entre deux mondes. Celui des nantis et celui des laissés-pour-compte.

Les dirigeants d'entreprises et chefs politiques réunis à New York discuteront des affaires du monde et des affaires tout court, comme ils l'ont fait pendant 30 ans à Davos. Le Québec et le Canada seront bien représentés dans la métropole américaine. On nous promet la signature de nombreux contrats.

Au même moment, à Porto Alegre, au Brésil, des milliers de délégués tenteront de dessiner un autre monde, un monde plus solidaire où les richesses seraient mieux réparties. Fédérés, des dizaines de militants québécois s'apprêtent à boucler leurs valises pour cette samba. Les places ont été chaudement disputées.

L'an dernier, le premier Forum social mondial de Porto Alegre a été un véritable succès médiatique. Il a fait la barbe au vénérable Forum économique mondial de Davos.

Malgré tout, et malgré sa jeunesse, la deuxième rencontre de Porto Alegre est condamnée à faire mieux. Ses propres organisateurs admettent qu'ils doivent accoucher de propositions cohérentes afin de

prouver qu'«un autre monde est possible». Ils conviennent que le «monde meilleur» ne se construira pas seulement en faisant le procès des échanges commerciaux.

De son côté, le Forum économique mondial doit regagner en crédibilité. L'an dernier, il a soudainement planché sur les moyens de réduire les inégalités engendrées par la mondialisation. Un peu comme s'il avait décidé de brûler tout ce qu'il avait aimé jusque-là. Il espère finir par convaincre de sa bonne foi.

Il serait intéressant de voir un jour les deux événements jeter des ponts entre eux. Il serait encore plus intéressant, dans quelques années, de les voir réunis dans une même ville pour une espèce de Sommet social et économique mondial. Les discussions ne manqueraient pas de piquant et on quitterait enfin le champ des monologues.

Il est vrai que les tentatives de dialogue entre les sommets et les contre-sommets ont échoué jusqu'ici. On l'a vu au Sommet des Amériques. Mais les blocs ne sont pas aussi monolithiques qu'on le croit. De plus en plus de personnes, ministres comme chefs syndicaux, estiment qu'il faudra tenter le pari d'un rapprochement. L'avenir dira si on tissera les premiers liens en 2004 à Québec.

Pour l'instant, le noyau dur du mouvement à l'origine du rendez-vous de Porto Alegre continue de se méfier des appels au

dialogue avec l'élite économique et politique. Des groupes comme ATTAC craignent qu'on cherche à les amadouer ou à les récupérer.

Pour le meilleur et pour le pire, deux ou trois gouvernements croient possible d'établir un lien entre Porto Alegre et New York. C'est le cas de celui du Québec. En plus de déléguer la vice-première ministre, Pauline Marois, au Forum économique mondial de New York, il dépêchera la responsable des Relations internationales, Louise Beaudoin, à Porto Alegre.

Il est vrai que les tentatives de dialogue entre sommets et contre-sommets ont échoué...

Ce grand écart diplomatique trouve son inspiration en France. L'an dernier, deux ministres du gouvernement de Lionel Jospin ont été dépêchés dans la capitale de l'État brésilien du Rio Grande do Sul. Cette année, c'est la ruée. Six ministres de l'Hexagone ont l'intention de s'y rendre !

Les gouvernements français et québécois clament que les discours du Forum économique et du Forum social ne sont pas inconciliables. Il faut ajouter que pour l'un et pour l'autre, confrontés à des échéances électorales, le voyage de Porto Alegre est aussi une façon de marquer des points à gauche.



Jean-Marc Salvat

JMSalvat@lesoleil.com

CARREFOUR DES LECTEURS

L'anarchie complète

Dans l'édition du dimanche 20 janvier, M^{me} Roche aborde un sujet devant lequel le ministère a baissé les bras. J'ai souvent baissé les miens, mais heureusement elle n'a pas baissé les siens. Félicitations, madame.

Cette Loi sur le système métrique, adoptée depuis bientôt 27 ans, est devenue le symbole d'une anarchie complète. Les vendeurs d'essence ont adopté le litre quand le prix du gallon devenait trop cher; ceux qui imposent les taxes se sont réjouis en réalisant qu'il était plus payant de hausser la taxe d'un cent le litre que de deux cents le gallon! Regardez les entrées d'argent dans les deux cas. Quel bel exemple du respect de la loi.

Allez maintenant voir la publicité des chaînes d'alimentation dans votre PubliSac. Ces dernières font maintenant des profits qui dépassent le milliard annuellement. Comment? Avec les augmentations de prix effarantes jour après jour sur les produits que nous consommons. Qui surveille ces hausses? Quel respect ont-elles, ces chaînes majeures, de la Loi sur le système métrique? Aucun.

Par leur publicité qui parvient dans nos foyers régulièrement, elles pourraient aider les consommateurs à se familiariser avec les nouvelles unités de mesure. Non. Les prix à la livre sont plus attirants que ceux du kilo; alors, on fait la publicité selon ses intérêts, et non selon la loi.

Quant aux comptoirs dans leurs ma-

gasins, c'est la même chose: le prix de la livre y est affiché en lettres et en chiffres plusieurs fois plus gros que celui du kilo. La loi ne dit-elle pas le contraire? D'où vient cette tolérance, cette forme de protection? Si les différents ministères ont baissé les bras devant cette situation, il se trouve heureusement quelqu'un, comme M^{me} Roche, pour leur rappeler leurs responsabilités.

Claude Turgeon
Saint-Romuald

Vous montez trop vite aux barricades

(Réponse à la lettre de monsieur Djebar du 20 janvier)

Les Canadiens et le Canada ont trop longtemps péché par largesse d'esprit et de cœur comme pays d'accueil pour beaucoup d'immigrants qui en ont malheureusement trop profité. Vous savez sans doute qu'aussitôt qu'une personne met les pieds en sol canadien, le service de l'immigration a toutes les misères du monde à se débarrasser des indésirables, des menteurs, des fraudeurs, etc. ainsi que de ceux qui viennent ici en disant qu'ils retourneront dans leur pays, qui disparaissent dans la nature et qui vivent clandestinement ou non, mais à grands frais pour les contribuables que nous sommes.

Vous montez aux barricades et parlez de racisme parce que votre sœur ne peut pas venir vous voir malgré sa promesse de retourner chez elle après sa visite. Si on la refuse depuis deux ans, je crois savoir que cela dé-

te d'avant le 11 septembre dernier, ce qui donc n'a aucune incidence avec sa demande. Immigration Canada doit sûrement avoir de bonnes raisons pour lui refuser un visa de séjour, et vous êtes sûrement au courant des raisons que vous n'avez pas données dans votre article. J'aimerais bien connaître ces raisons.

Et de grâce, arrêtez de crier au racisme aussitôt qu'une décision contraire à vos désirs est prononcée. Vous et beaucoup d'autres immigrants ou immigrés galvaudez beaucoup le mot racisme pour rien; ça vient fatigant à la longue et vous ne rendez pas votre cause sympathique pour autant.

Marc Théberge
Val-Bélair

L'armée canadienne joue Shakespeare en Afghanistan

Dans le *Macbeth* de Shakespeare, le protagoniste se croit invincible parce qu'une sorcière l'a assuré qu'il ne serait vaincu que lorsque la forêt se mettrait en marche et monterait à l'assaut de son château. Mais, un matin, il voit sur l'horizon danser la cime des arbres... Il comprend que, pendant la nuit, les soldats ennemis ont avancé en tenant devant eux un arbre coupé... Camouflage du temps jadis?

Une «forêt qui marche»... n'est-ce pas là la plus parfaite caricature de nos soldats canadiens en Afghanistan? Dans *Macbeth*, au moins, ils étaient en harmonie avec le décor, alors que le gouvernement canadien

est allé planter une haie humaine en plein désert! Faut-il être assez stupide, assez bête, pour envoyer nos soldats en mission dans le désert avec un camouflage de combat en forêt?

Si un seul cheveu d'un soldat canadien devait tomber, cela devrait entraîner la démission des ministres de la Défense et des Affaires étrangères. Insouciance déréglée, négligence criminelle... des termes juridiques qui devraient trouver une résonance politique.

Il y a un Bon Dieu pour les imbéciles, dit-on; espérons qu'il soit miséricordieux et compatissant. InchAllah.
Pierre Fortin
Québec

Justice pour les accidentés de la route!

Est-il possible pour les accidentés de la route d'obtenir justice auprès de la Société d'assurance automobile du Québec?

Étant moi-même accidenté de la route depuis 1993, je subis, comme plusieurs autres, les indignités de la Société d'assurance automobile du Québec de reconnaître mes séquelles permanentes. Ayant travaillé honorablement 30-40 ans, plusieurs ont subi la perte du salaire, de leurs économies et de leur propriété, sont devenus des assistés sociaux, ont subi des chambardements familiaux et sociaux, ont perdu l'estime d'eux-mêmes et même pensé au suicide.

Serait-il donc possible qu'une enquête publique soit faite, concernant le déroulement de la SAAQ, sa façon de procéder, dénonçant ainsi véritablement les injustices et faisant réaliser au gouvernement et aux politiciens de travailler à améliorer le sort de ces accidentés?

Ronald Éthier
Gatineau

Quand la publicité devient art

Je suis heureuse de voir que les concepteurs osent exprimer leur talent en utilisant leur médium. La dernière publicité pour le lait, sur la chanson *J'avais 20 ans*, d'Aznavor, est particulièrement savoureuse.

Sur une trame onirique, on voit défiler le quotidien du lait et le sens qu'il prend à travers notre histoire. Voilà une belle démonstration qu'on peut faire de la publicité un art et, par là, augmenter la noblesse du produit qu'on promeut.

Chapeau à ces artistes!
Marlene Tremblay
Québec

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante:
Carrefour des lecteurs
Journal LE SOLEIL
925, chemin Saint-Louis, C.P. 1547
Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit de réviser et d'abréger ces lettres au besoin.
Adresse électronique: opinion@lesoleil.com

OPINIONS

Les promesses exceptionnelles du projet CARTaGENE pour le Québec

Gérard Bouchard, professeur
directeur du projet BALSAC
Université du Québec à Chicoutimi

La direction de Génome Canada fera savoir en mars prochain si elle octroie les crédits (33 millions \$) pour la réalisation du projet CARTaGENE, soumis par un regroupement de chercheurs québécois sous la direction du Dr Claude Laberge. Cette décision revêt la plus haute importance à cause de l'ampleur des enjeux qui y sont rattachés. À titre de responsable du fichier BALSAC, je fais partie de l'équipe du projet. Pour ceux et celles qui ne le connaissent pas et qui s'intéressent aux développements en cours dans le domaine de la génétique, j'aimerais exposer les raisons pour lesquelles je me suis engagé dans CARTaGENE. Je voudrais aussi montrer l'intérêt qu'il présente pour notre société et pour la science en général.

POTENTIEL DU PROJET

Essentiellement, le projet vise à construire un groupe de bases de données biologiques physiquement séparées, constituées d'échantillons sanguins prélevés au sein de 50 000 individus représentatifs de tout le Québec (au plan ethnique, régional, etc.). Ces personnes seront recrutées sur une base volontaire. Par la suite, elles seront invitées à compléter les bases de données avec des informations (médicales et autres) les concernant. Le projet prévoit également la construction des généalogies des participants, travail qui sera effectué par le personnel du projet BALSAC à l'aide de son fichier de population.

Grâce à CARTaGENE et au fichier BALSAC, le Québec sera doté de ressources scientifiques qui n'ont pas leur équivalent au monde actuellement. Les scientifiques de tous les pays disposeront d'une infrastructure originale et polyvalente permettant, notamment, d'accélérer la recherche de gènes responsables de maladies. Il deviendra plus facile de mettre au point les médicaments et traitements appropriés. Dans un esprit de promotion de la santé, CARTaGENE représente un outil novateur pour améliorer la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies. Notons qu'il n'est nullement question ici de cellules souches ou de clonage humain.

PROTECTIONS ÉTHIQUES

L'ensemble de données CARTaGENE et le fichier BALSAC évolueront à distance l'un de l'autre, sans aucune forme d'intégration ou d'articulation. Ils cons-

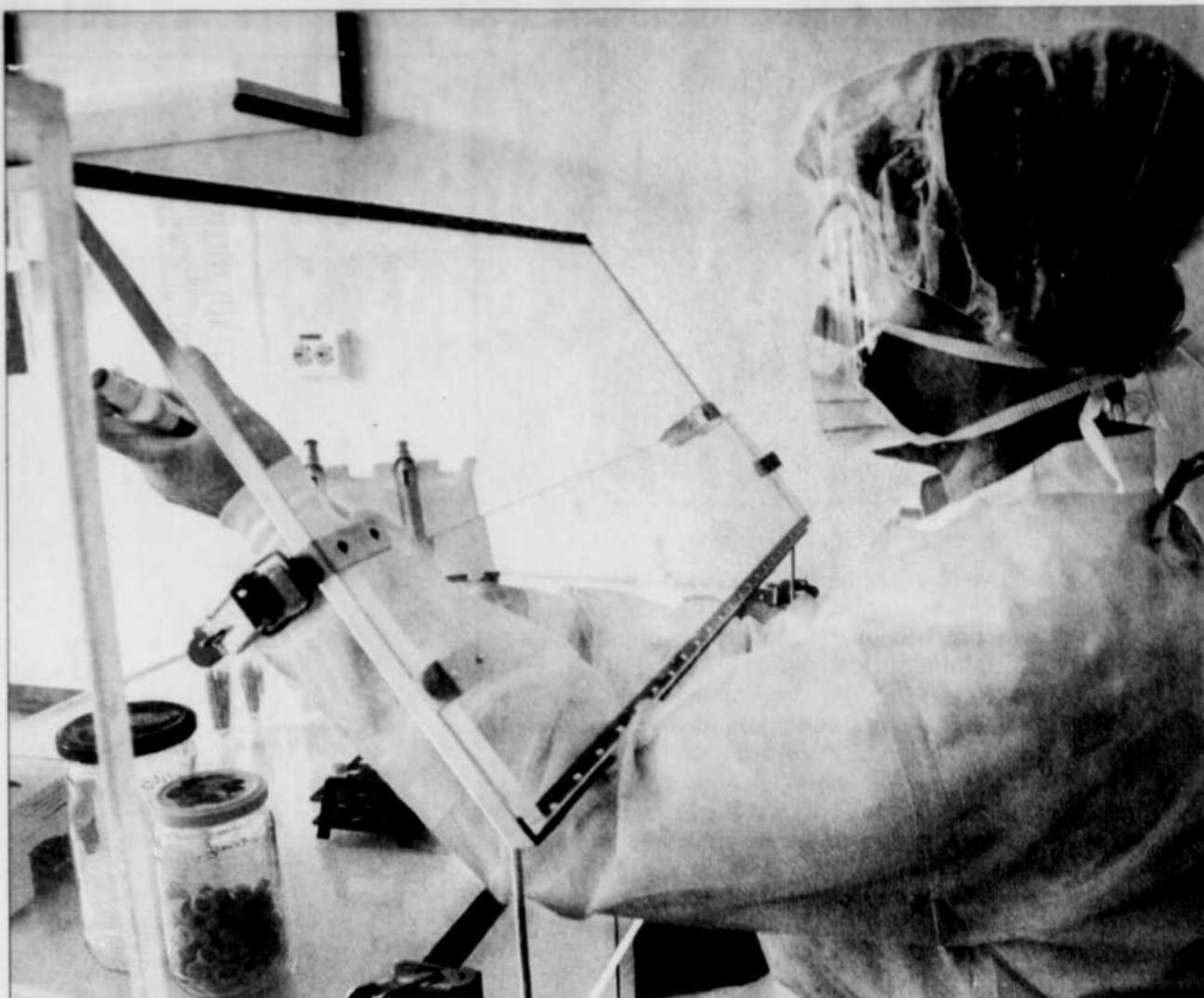
titueront deux infrastructures complémentaires, totalement indépendantes. Cette étanchéité sera garantie par des dispositions enlevant toute possibilité de jumelage. Une fois transmises à CARTaGENE et intégrées à ses bases, les généalogies provenant de BALSAC seront anonymisées. Toutes les autres données à CARTaGENE seront elles aussi anonymisées. Tout comme BALSAC, les bases CARTaGENE auront un caractère public, ce qui les soustraira à toute possibilité de monopole.

Le projet veut aussi assurer le maximum de transparence en confiant la gestion des données à un organisme à caractère public relevant de quatre universités (Institut de populations et génétique—IPEG). La direction de l'institut fera largement place à des représentants du public. Le projet lui-même et les demandes d'utilisation de la future infrastructure devront a) se conformer aux règles d'éthique des bailleurs de fonds, b) être approuvés par un comité d'éthique indépendant de l'IPEG, c) satisfaire aux directives des organismes mandatés à la protection de la vie privée au Québec (en particulier la Commission d'accès à l'information).

POURQUOI AU QUÉBEC?

Jusqu'à récemment, les scientifiques ont surtout travaillé sur les maladies génétiques dites mendéliennes. Ce sont des maladies relativement simples causées par l'action d'un seul gène ou de deux copies d'un même gène — par exemple, la fibrose kystique ou l'ataxie de Friedreich. Elles sont aussi relativement rares. Les développements technologiques récents permettent maintenant d'aborder l'étude des maladies dites multifactorielles. Celles-ci sont causées par l'action combinée de plusieurs gènes. En plus, les gènes concernés n'entraînent pas nécessairement l'apparition de la maladie; le plus souvent, ils créent une prédisposition, un risque plus élevé d'atteinte. La maladie apparaît seulement si d'autres facteurs déclencheurs entrent aussi en action (environnement de travail, diète, tabagisme, mode de vie...). Sont visées ici les maladies les plus courantes (maladies cardiaques, cancers, diabète, arthrite, maladies mentales ou nerveuses, etc.). Il y a donc un important saut d'échelle en termes quantitatifs.

La génétique des maladies multifactorielles est très complexe et la recherche ne peut être conduite avec la même efficacité dans tous les pays. Certaines populations s'y prêtent



Les scientifiques disposeront d'une infrastructure originale pour accélérer la recherche de gènes responsables de maladies.

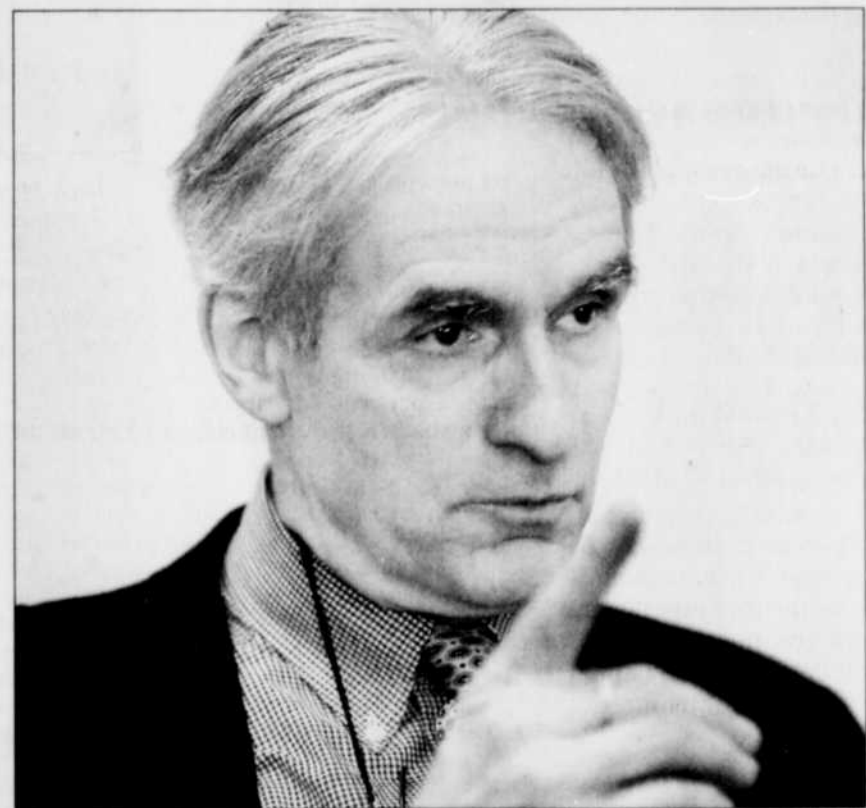
plus que d'autres: ce sont les populations constituées sur le mode de l'effet fondateur, c'est-à-dire un mode particulier de fondation puis de croissance démographique qui, au fil des générations, élève la fréquence de certains gènes. Il en résulte une structure du bassin génétique qui facilite l'identification des associations géniques responsables des maladies multifactorielles.

Sur l'ensemble de la planète, le nombre des populations candidates est restreint. Or, il se trouve que le Québec réunit pratiquement les condi-

tions optimales pour ce genre de recherche. Il offre un autre atout majeur sur lequel CARTaGENE va tabler: celui d'une diversité représentée par les divers groupes ethniques. D'où le grand intérêt que le Québec suscite présentement dans la communauté scientifique internationale.

Cet intérêt n'est pas dû uniquement aux caractéristiques intrinsèques de la population québécoise (par exemple, le fait de conjuguer des éléments d'homogénéité et de diversité). Il est également nourri par les travaux que diverses équipes de chercheurs y ont réalisés au

cours des 30 dernières années. Il faut le souligner: CARTaGENE représente la culmination de grandes initiatives québécoises qui, avec le temps, se sont imposées à l'échelle internationale. Elles ont cheminé à leur rythme et parfois séparément, dans différents établissements, mais elles trouvent ici leur point de convergence et de synergie. J'en donne six exemples: a) la mise en place (en 1970) puis l'expansion du Réseau de médecine génétique du Québec (devenu le RMGA); b) l'élaboration d'une forte expertise en épidémiologie génétique, en particulier celle qui prend la



Gérard Bouchard, directeur du projet BALSAC

On aborde maintenant les maladies multifactorielles causées par l'action combinée de plusieurs gènes

forme d'une génétique communautaire; c) la conduite d'une réflexion très riche en matière de droit et d'éthique, aboutissant à une philosophie originale, elle aussi reconnue internationalement; d) la maîtrise des technologies de pointe pour l'étude de l'ADN; e) la construction (depuis 1972) du fichier de population BALSAC, destiné à recouvrir un jour l'ensemble du Québec jusqu'aux années les plus récentes; f) une tradition éprouvée de collaboration interinstitutionnelle.

CARTaGENE n'est pas né dans l'improvisation. De longs efforts, marqués de succès chacun de son côté et forts de leur maturité, arrivent à leur point logique d'aboutissement. Le Québec est présentement dans la situation d'affirmer un *leadership* remarquable, de piloter une avancée majeure à l'échelle mondiale. Je ne crois pas qu'une occasion semblable lui ait déjà été donnée.

À la défense du département de géographie de Laval

Michel Allard

directeur du département de géographie
Université Laval

Dans LE SOLEIL du 16 janvier, le professeur retraité de philosophie John R. Gallup évoque la regrettable querelle qui a existé entre deux professeurs du département de géographie de l'Université Laval. Dans son texte, M. Gallup pose la question suivante: «Que deviennent dans cette tourmente la géographie et le département où s'exerce cette discipline?» Sans revenir sur la querelle en question, je crois que la question de M. Gallup mérite réponse.

Non seulement notre département se porte bien, mais il vit en réalité le début d'une période de croissance et de transformations, en particulier parce que ses membres ont choisi collectivement de répondre aux besoins de la société actuelle. En effet, l'importance dominante des problèmes environnementaux et humains d'échelle aussi bien globale que régionale fait en sorte que la société connaît présentement un besoin accru de professionnels polyvalents dotés d'une vision multidisciplinaire, d'analystes spécialisés dans les questions touchant le territoire et de communicateurs habiles comme le sont les géographes bien formés.

L'importance de ces problèmes, dans le contexte des changements planétaires et de la mondialisation des échanges commerciaux et culturels, se manifeste dans la croissance récente de la demande d'expertise et des occasions de recherche. Dans un tel contexte, il importe pour l'Université Laval d'avoir un département de géographie parmi les meilleurs au monde.

Le département de géographie compte actuellement 18 professeurs, ce qui en fait toujours un dé-

partement de grande taille pour notre discipline. Trois d'entre eux sont de jeunes collègues engagés au cours de la dernière année. Neuf sont des spécialistes de la géographie de la nature, ou physique (géomorphologues, climatologue, biogéographes, spécialiste de la télédétection avec spécialisation en milieux naturels nordiques). Les neuf autres sont du domaine de la géographie humaine (géographie historique, culturelle, politique, urbaine, économique avec des spécialisations portant sur des régions du monde, en particulier l'Asie, l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord incluant le Canada et le Québec).



Michel Allard

Un poste en méthodes quantitatives avancées sera annoncé dans les semaines prochaines, sous le titre de «spécialiste en analyse numérique des séries temporelles et spatiales» (avec un intérêt de recherche pour les phénomènes environnementaux et leurs impacts sur les groupes sociaux). (...)

LES ÉTUDIANTS

La population étudiante a diminué au baccalauréat en géographie durant les années 1990, à Laval comme dans les autres universités québécoises. Selon les inscriptions en première année de baccalauréat à l'automne 2001 et en janvier 2002, il semble qu'une croissance de l'effectif étudiant se soit amorcée; nous avons présentement 50 étudiants de plus au 1^{er} cycle qu'à la même date l'an dernier. Par ailleurs, la faible part qui sera accordée dorénavant à la géographie dans les program-

mes d'enseignement secondaire et collégial au Québec nous pose le défi d'exploiter d'autres façons de susciter chez les jeunes l'attrait pour des études dans notre discipline.

Si on le compare aux autres départements de géographie du Québec, celui de l'Université Laval est, de loin, le plus important en termes de fréquentation étudiante. La baisse enregistrée dans les années 1990 a été beaucoup moindre qu'à McGill et à l'Université de Montréal.

Fait très important, notre taux de délivrance de diplômes au baccalauréat est maintenant comparable à celui des autres disciplines, tout en conservant une exigence formatrice unique, à sa-

Le département de géographie à lui seul, diplôme autant de doctorats que tous les autres du réseau universitaire québécois

voir le mémoire de recherche (encore préféré par 60% des étudiants bien qu'on l'ait rendu optionnel). C'est donc dire que nos efforts, concentrés sur un meilleur suivi scolaire des étudiants en préparation de mémoire, ont permis d'améliorer notre rendement sans sacrifier une activité particulièrement formatrice et qui nous identifie comme un département unique. D'autre part, nos étudiants ont aussi l'option d'effectuer un stage sur le marché du travail et les commentaires reçus des partenaires-hôtes sont très positifs.

Les chiffres du ministère de l'Éducation montrent que c'est notre département qui délivre le plus de diplômes au Québec en dépit de ses exi-

gences supérieures. Tout cela veut aussi dire qu'avec moins d'inscriptions et moins de professeurs qu'autrefois, nous «produisons» pratiquement autant de diplômés qu'auparavant, avec un souci accru de qualité. Nous sommes donc devenus beaucoup plus efficaces qu'il y a quelques années.

Aux études graduées, nous avons 90 étudiants diplômés actifs (40 à la maîtrise et 50 au doctorat). Dans un département doté d'une forte tradition de recherche comme le nôtre, la croissance de la fonction recherche se manifeste par notre productivité très élevée aux chapitres des études de maîtrise et de doctorat et par le fort volume de subventions qui l'accompagne. Le département de géographie de l'Université Laval a lui seul diplômé depuis quelques années autant de doctorats que tous les autres départements du réseau universitaire québécois. (...)

La force scientifique des géographes à l'Université Laval, laquelle se manifeste par l'excellente performance de plusieurs centres de recherche (Centre d'études nordiques, Centre interuniversitaire d'études québécoises-Laval, Centre de recherche en aménagement et développement), constitue un atout extrêmement important pour notre institution, car les géographes sont des rassembleurs, c'est-à-dire d'excellents «entrepreneurs» lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux problématiques interdisciplinaires à dominance territoriale et écologique. Or les problématiques géographiques de ces centres sont les plus criantes dans le monde actuel. De plus, ces centres confèrent à l'Université Laval une place prépondérante dans les réseaux et regroupements stratégiques québécois, canadiens et internationaux. (...)

TROQUEZ VOS MITAINES POUR DES GANTS DE CONDUITE

Obtenez

1,9%

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT
JUSQU'À 36 MOIS

« Les meilleurs achats de leur catégorie »
Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval



Meilleure voiture
économique



Association des Journalistes
Automobile du Canada

« La voiture la plus vendue
au Québec en 2001 »*

Mazda Protegé SE 2002

Louez à partir de

OU **189\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1 995\$

Équipée pour le plaisir: Banquette arrière à dossier 60/40 rabattable et verrouillable
• Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 4 haut-parleurs • Volant inclinable • Essuie-
glace à balayage intermittent • Deux coussins de sécurité avant à action atténuée
• Console centrale • Bouches de chauffage aux places arrière • Barres stabilisatrices
avant et arrière • Roues de 14 po avec enjoliveurs intégraux • Et plus de 60 autres
caractéristiques de série

Puissant moteur de 2 L et 130 ch de série sur les modèles LX et ES

« La voiture de l'année »

Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval

Mazda Protégé5 2002

Louez à partir de

OU **249\$**

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1 995\$

Ou louez à

299\$ par mois/48 mois - 0\$ comptant initial

Équipée pour l'action: Roues de 16 po en alliage • Moteur 4 cyl. de 2 L à DACT et 130 ch • Compte-tours • Radio AM/FM
stéréo avec lecteur CD • Ensemble GFX • Régulateur de vitesse • Phares antibrouillards • Essuie-glace de lunette
• Freins antiblocage avec système de répartition de freinage électronique • Console centrale • Banquette arrière
60/40 • Deux coussins de sécurité avant à action atténuée • Sièges en tissu de type sport • Glaces à commande
électrique et télédéverrouillage • Indicateurs du tableau de bord à fond blanc • Et plus encore

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



mazda

www.mazda.ca

Les concessionnaires Mazda du Québec

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

* Rapport de l'IRIAMC.

* Financement consenti aux particuliers par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Offre de financement également disponible sur les Protégé LX et ES 2002 neuves. Autres taux de financement disponibles.
* Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda Protégé SE 2002 (modèle 04XMS2A00) et des Mazda Protégé5 2002 (modèle 05TSS2A00) neuves. Comptant initial ou échange équivalent.
premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 250 \$ (Protégé SE) et de 300 \$ (Protégé5) exigés. Dépôt de sécurité de 350 \$ (Protégé5) sur l'offre à 299 \$, 0 \$ comptant. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada Inc. Limite
de 80 000 km. Frais de 8 ¢ le km additionnel. Immatriculation, assurances et taxes en sus.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires.
Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 9 janvier 2002.

LOCATION
Personnalisable
MAZDA

PROGRAMME
MAZDA POUR
LES DIPLÔMÉS